ISSN 0024-7650

L'industrie chimique dans la crise

p.13

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 762 - 8 janvier 1983 - prix : 6 F

l'État s'endette et banque pour les capitalistes

p. 6

A deux mois des municipales P.C. et P.S. s'inquiètent... à juste titre.

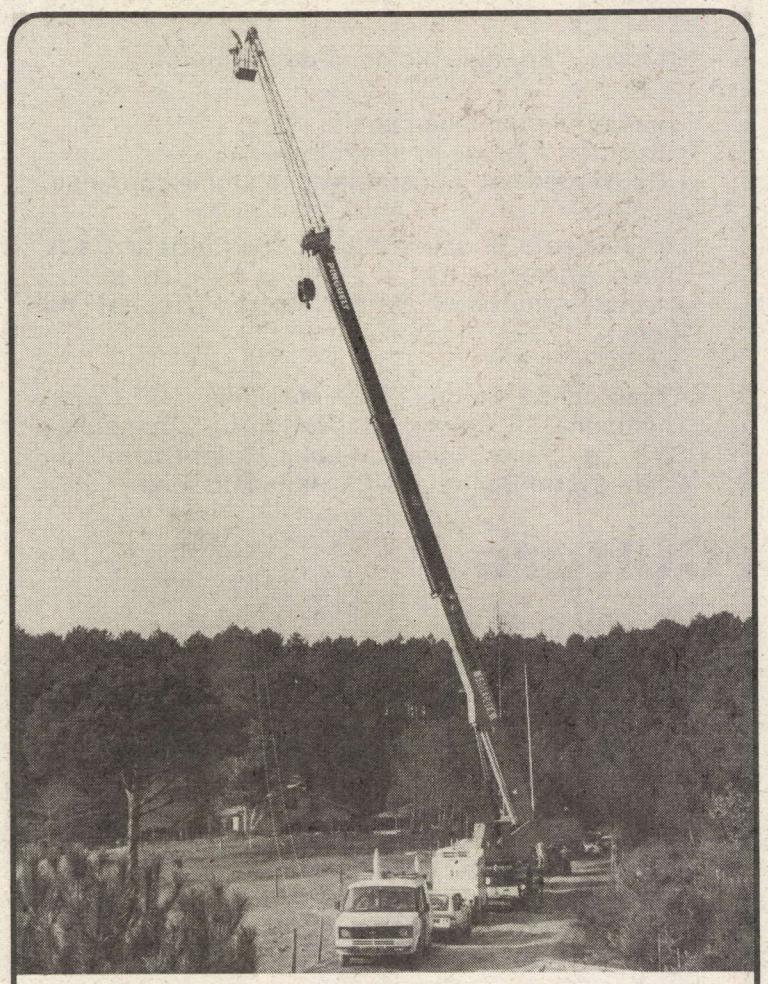

• Quand Mitterrand fait le pied de grue p. 3

• CRÈCHES : 2,3 millions d'enfants, 70 000 places p. 10-11

M 6189 - 762 - 6 F

sommaire

Dans le monde

Page 7 :
— **Côte-d'Ivoire : 22 ans de pillage et de vol.**
— **Jaruzelski à la recherche de syndiqués.**

Page 8 :
— **Qui paie la crise économique mondiale ?**

Page 9 :
— **Japon : restrictions draconiennes sur les maigres budgets sociaux.**
— **L'Europe bleue échouée sur un banc de maquereaux.**

En France

Page 4 :
— **Delors et la noblesse.**
— **Que les possesseurs de magnétoscopes lèvent le doigt.**
— **Centre sportif de Bercy : un budget sans complexe.**

Page 5 :
— **Loyers : les propriétaires peuvent louer le gouvernement.**
— **Banlieues : cachez ce rapport...**

Page 6 :
— **Subventions, Bourse : l'Etat banque pour les capitalistes.**

Pages 10 et 11 :
— **Crèches : 70 000 places pour 2,3 millions d'enfants.**
— **Caisses d'Epargne : le coup de l'écureuil.**

Page 12 :
— **L'industrie chimique dans la crise.**
  • **Restructurations et licenciements.**
  • **Gouvernement-industriels : des atomes crochus.**

Page 13 :
— **Les jeunes à la sauce Rigout... les retraités à la sauce rigueur.**
— **Alsthom-Atlantique Saint-Nazaire ; Hôpital de Riom.**

Pages 14 et 15 :
— **Assurances L'Europe ; CCP Marseille ; PTT Lyon ; Thomson-CSF Colombes ; Norton La Courneuve ; CFR Le Havre ; Creusot-Loire Saint-Chamond ; PCUK Pierre-Bénite ; SNCF Paris-Masséna.**

Culture

Pages 16 et 17 :
— **Films : *Pirate movie ; Mora ; Gilda.***
— **Dossiers de l'écran : *Qu'est-ce qui fait courir les turfistes ?***
— **Expositions : *Eluard et ses amis peintres ; De Carthage à Kairouan.***

Pages 18 et 19 :
— **Livres : *Bourgeois et soldats* d'A. Döblin ; *Printemps* de Pa Kin ; *L'homme transi* de V. Chalamov ; *Chez l'Espérance* de J. Cordelier ; *Tous aux abris ; Elite rose ; Le jeune homme à la trompette* de D. Baker.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Composition : PPC, 25-27, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Impression : Les Marchés de France

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

UN MILITANT DU PARTI COMMUNISTE NOUS ECRIT :

Nous avons reçu une longue lettre d'un militant communiste de la région parisienne que faute de place il ne nous est malheureusement pas possible de publier en entier, et nous nous en excusons auprès de lui et de nos lecteurs. En voici toutefois de larges extraits :

« Militant actif du Parti Communiste Français depuis ma prime jeunesse... et cela fait maintenant bien longtemps, je continue à en être membre... en attendant d'en être chassé par ceux qui se sont emparés de sa direction et que je considère comme des usurpateurs, qui de révisionnistes deviennent de purs et simples réformistes.

Des doutes nés du XXII^e Congrès, je suis passé à une opposition ouverte au XXIII^e et à une lutte acharnée au XXIV^e Congrès du PCF contre la stratégie graduelliste d'un soi-disant passage au socialisme, qui était jusqu'à présent l'apanage de la social-démocratie, dont la plus récente conséquence est la participation au gouvernement Mitterrand-Mauroy, pour appliquer une politique de gestion de la société capitaliste et de sa crise.

Je vous ai combattus toute ma vie, et ce qui nous sépare encore est fondamental : une appréciation opposée des pays socialistes que vous ne reconnaissez pas comme tels.

Quelles que soient les erreurs, les fautes et même les crimes de Staline ou les erreurs ou fautes de l'URSS et autres pays socialistes, je continue à considérer que la lutte des classes internationale passe par la solidarité avec le camp socialiste. S'écarter de ce chemin ne peut, à mon sens, qu'affaiblir le mouvement révolutionnaire dans chaque pays.

Ceci étant dit, je dois malheureusement constater que vous êtes actuellement la seule organisation avec son journal, ayant quelque audience de masse à exprimer une position de classe quant à la politique du gouvernement Mitterrand-Mauroy. J'ai particulièrement apprécié ces dernières semaines la dénonciation vigoureuse de toutes les mesures anti-sociales du gouvernement. (...)

Je pense qu'il est décisif pour éclairer les travailleurs, et notamment les militants communistes et cégétistes, sur le caractère de classe de la politique du gouvernement d'argumenter en permanence dans cette direction (ce que vous vous efforcez visiblement de faire).

Ce n'est évidemment pas toujours facile car le PS et le PC comme le gouvernement s'efforcent de cacher autant que se peut la réalité des cadeaux qu'ils font aux capitalistes. Mais par exemple, il y a environ un mois, Viammet, le nouveau directeur de la *Vie Ouvrière* (élu au BP du PC au XXIV^e Congrès) a donné une interview au *Matin* et a reconnu que le gouvernement actuel avait donné autant ou plus d'argent aux capitalistes « pour investir » que Giscard en sept ans, mais, a-t-il ajouté, lesdits capitalistes ne l'ont pas investi pour autant et selon lui, le « *gouvernement se serait fait avoir* ». On ne peut évidemment que rire de cette appréciation. Et tout cela fait partie de la politique de la direction de la CGT et du PC pour endormir les militants et leur faire accepter leur ligne de collaboration de classes.

Mais il reste qu'il serait du plus grand intérêt que les militants, à qui PS-PC tentent de faire accepter la politique « industrielle » du pouvoir, sachent qui a bénéficié de cet argent, où est-il passé, dans quelles spéculations ? (...)

L'effort pour faire accepter aux travailleurs la gestion de « gauche » de la crise est énorme.

Le PS, le PC, les syndicats dont la CGT et la CFDT, tous les moyens d'information... les évêques, tout le monde avec ses nuances propres à endormir sa propre clientèle chante la même chanson. C'est pourquoi je vous envoie ce mot d'encouragement, quelles que soient les divergences profondes qui nous séparent. (...) »

Oui, camarade, nous savons bien que des divergences politiques nous séparent. Nous tenons néanmoins à signaler à ce propos que nous considérons l'URSS comme un pays dont la base économique est socialiste, un Etat ouvrier issu de la révolution prolétarienne de 1917, mais dont les dirigeants révolutionnaires ont été chassés par des usurpateurs, qui de révisionnistes puis réformistes sont devenus conservateurs voire contre-révolutionnaires ; une évolution somme toute semblable à celle que tu décris pour le PCF.

Ceci étant dit, nous sommes heureux de constater qu'au sein du Parti Communiste il y ait des militants qui, comme toi, croient toujours à la lutte de classe et au communisme et ont gardé leur jugement de militant ouvrier révolutionnaire. Et nous sommes convaincus qu'il ne s'agit pas de cas isolés, mais que les militants qui ne sont pas d'accord pour que leur parti participe à un gouvernement qui défend les intérêts de la bourgeoisie et des capitalistes contre les travailleurs sont nombreux dans les entreprises et tout le pays.

Nous ne somme d'ailleurs pas les seuls à en être convaincus, puisque la direction du PC elle-même s'en inquiète. Mercredi 5 janvier, à la Une de *L'Humanité,* André Wurmser titrait son billet quotidien : **« La rogne, la grogne et le Parti »**, et tentait de répondre aux **« nombreux camarades qui me font part de leur amertume, de leur mécontentement, voire de leurs hésitations »**. Mais ce qui alarme la direction conservatrice du PCF a de quoi réjouir les militants qui se posent les mêmes questions que toi. Cela signifie que ces militants ne sont pas isolés et qu'il suffit qu'ils le veuillent pour être à l'initiative d'une nouvelle force politique authentiquement communiste et prolétarienne, à la gauche du parti communiste.

Nous, LUTTE OUVRIÈRE, ne demandons pas aux militants communistes qui ne sont plus d'accord avec la politique de leur direction de rejoindre nos rangs. Car comme tu le dis, des divergences politiques demeurent entre nous. Mais si un tel parti ouvrier se créait, et renouait avec la tradition révolutionnaire, il pourrait se choisir démocratiquement sa direction, et nous pouvons t'assurer que notre organisation accepterait de tout cœur d'être partie prenante d'un tel mouvement et que nous le soutiendrions de toutes nos forces. Car nous sommes persuadés qu'une telle force politique ouvrirait enfin de véritables perspectives à la classe ouvrière de ce pays.

Bulletin d'abonnement

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : 180 F
pour une période de six mois : 95 F
LUTTE DE CLASSE
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)
pour une période de un an : 60 F

NOM : .....
.....
Prénom : .....
.....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : .....
.....
.....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles

Editorial

A deux mois des municipales, PC et PS s'inquiètent, à juste titre

NOUS sommes à huit semaines des municipales et les grands partis ont déjà commencé leurs grandes manœuvres.

A droite, sans souci de véracité ou même de vraisemblance, les politiciens font flèche de tout bois contre la gauche : que ce soit à propos de la Corse qui n'est pourtant pas un problème nouveau (et la droite n'avait pas mieux su le résoudre) ou que ce soit à propos de la crise économique qui ne s'est pas améliorée avec la gauche, mais qui avait largement commencé sous la droite.

A gauche, on va tenter de persuader les travailleurs qu'il faut voter à gauche, justement à cause de cette offensive de la droite.

Mais c'est un piège car il s'agit d'élections. Bien sûr si la gauche subit une défaite électorale, la droite sera encore plus arrogante, et la gauche plus servile, si c'est possible, à l'égard de la bourgeoisie. Mais si elle gagne les élections, elle déclarera que les travailleurs ont approuvé sa politique de cadeaux au patronat, ont approuvé l'austérité, et elle continuera dans cette voie. Quel que soit le résultat des prochaines élections municipales, les travailleurs et les masses populaires seront les perdants. Car leurs intérêts ne sont représentés ni par la droite ni par la gauche.

La gauche, elle, tient à ne pas perdre ces élections car c'est son image de représentant de ce qu'on appelle la société française, mais en d'autres termes de la bourgeoisie, qui est en cause. Alors, il existe un certain partage du travail entre les deux grands partis de gauche.

Le Parti Communiste, pour sa part, a commencé sa campagne auprès des travailleurs. Quoi qu'on puisse penser de la politique du gouvernement, explique-t-il, il faut serrer les rangs à gauche face à la droite. *L'Humanité* a même publié des articles moralisateurs contre la grogne au sein du parti, afin de mobiliser ses militants sur ce thème.

Le Parti Socialiste, lui, ne se sent pas gêné du côté des travailleurs car il considère qu'ils n'ont pas le choix et seront bien forcés de voter pour la gauche. Il se réserve les classes moyennes, dont le vote oscille entre la droite et la gauche, et leur fait des concessions sur le dos des travailleurs ou de la Sécurité sociale. Ce qui d'ailleurs ne fait qu'augmenter le mépris de la petite-bourgeoisie à l'égard de l'actuel gouvernement, en lui faisant penser qu'il n'y a qu'à réclamer pour qu'il lui cède.

Non, contrairement à ce que dit Marchais, les travailleurs n'ont pas à resserrer les rangs pour battre la droite aux élections. La droite a déjà été battue aux élections, et la battre à nouveau ne change rien. Le problème est que les gens qui ont gagné n'ont qu'un masque de gauche et ne sont pas du côté des travailleurs, tout Parti Socialiste ou Parti Communiste qu'ils se nomment.

Oui, les travailleurs doivent resserrer les rangs contre leurs adversaires : la droite, le patronat, la bourgeoisie, tout comme les partis au gouvernement. Car le gouvernement, c'est la bourgeoisie. C'est sa politique qu'il mène, c'est elle qu'il renforce, ne serait-ce qu'en démoralisant les électeurs de gauche et en décevant la classe ouvrière.

Oui, il est bon qu'il y ait de la grogne au sein du Parti Communiste comme à la base du Parti Socialiste. C'est même le seul facteur d'espoir. Oui, il faut que les travailleurs, tous les militants honnêtes, prennent conscience que les élections ne peuvent rien changer. Par contre c'est dans la rue que cela peut changer. Il faut que les travailleurs, les militants, expriment leur colère, et pas seulement de façon déformée dans les colonnes de *L'Humanité*, mais dans les entreprises et par la lutte.

La lutte n'aggrave pas le chômage. Ce n'est pas la grève qui aggrave la situation des entreprises, mais la gestion de l'économie par le patronat et le gouvernement. La crise est ce qu'elle est, et à moins de supprimer le capitalisme, ce qu'il faudra bien faire un jour, nul n'y peut rien.

Par contre, les travailleurs peuvent exiger de ne pas être les éternels sacrifiés et faire en sorte que la bourgeoisie, grande et petite, paie sa part.

Et ce 6 mars qui intéresse tant les états-majors de la gauche, les travailleurs auront peut-être à faire la grève du vote, s'ils n'ont pas trouvé mieux d'ici là pour se faire entendre.

Arlette LAGUILLER

A Latche comme ailleurs, l'appareil d'Etat fait faire le pied de grue aux socialistes.

Tout le monde, bien sûr, a fait des gorges chaudes sur cette grue qui n'était pas au rendez-vous pour l'émission présidentielle du 1er janvier. En soi, il ne s'agit que d'un incident. Cela aurait pu arriver à bien d'autres...

Il n'empêche que ce ratage a pris la proportion d'un véritable camouflet infligé au président de la République. Toute la presse en a parlé et reparlé. Pierre Sabbagh lui-même, ancien directeur de chaîne de la télévision, s'est empressé de déclarer que, de son temps, un tel incident aurait été impossible, que son équipe et lui auraient tout prévu, minuté, répété. Sans doute. Par simple conscience professionnelle ? Ou parce que les Pierre Sabbagh en tout genre devaient probablement être plus anxieux, plus dévoués, ou simplement plus inquiets quand il s'agissait des prestations d'un De Gaulle, d'un Pompidou ou d'un Giscard, que quand il s'agit d'un Mitterrand ?

Toujours est-il que ce loupé spectaculaire n'est pas un simple incident, car il ne s'agit pas d'un phénomène isolé. Il n'est que le symbole flagrant, spectaculaire et ridicule, de l'incapacité du nouveau pouvoir à se faire obéir ou simplement servir par son propre appareil d'Etat, sa propre administration.

Le gouvernement socialiste a bien procédé à des mutations de responsables, mais il n'empêche que l'appareil d'Etat dans son ensemble, à tous ses échelons, considère les partis de gauche comme des usurpateurs, et ne se prive pas de le faire savoir, ne serait-ce que par la résistance passive ou un j'm'enfoutisme délibéré, quand il ne contrecarre pas franchement les décisions qui lui déplaisent.

Et il a fallu que Charles Hernu, le ministre des Armées, se transforme en un mannequin docile par la bouche duquel s'expriment les généraux pour qu'il semble y avoir convergence entre l'état-major et le gouvernement... dans la mesure, évidemment, où le gouvernement fait ce que veut l'état-major. Et cela vaut pour la police, la justice, comme pour toute l'administration.

C'est même vrai pour la télévision.

Ni le PS, ni accessoirement le PCF, n'arrivent à persuader l'appareil d'Etat qu'ils sont les véritables représentants de la bourgeoisie. Les hommes de l'appareil d'Etat les considèrent comme de passage et sont persuadés que leur gouvernement ne survivra pas aux prochaines élections législatives.

Le PS ne s'est pourtant pas fait faute d'essayer de convaincre, de donner des gages, lui qui a distribué aux patrons plus de cadeaux en deux ans que Giscard en tout un septennat. Ce n'est pas faute, pour les ministres du PCF, de faire preuve de réalisme. Pas faute pour le gouvernement d'invoquer à tout propos les « intérêts des entreprises ». Pas faute de diminuer encore et encore leurs « charges ». Pas faute de diminuer les salaires réels, mais aussi les revenus des épargnants modestes, les allocations-chômage, les prestations sociales, les pensions, tout en augmentant les cotisations sociales.

Non, rien n'y fait. Au contraire, même, lorsque le gouvernement renonce à tenir ses promesses, à donner une consistance aux espoirs suscités avant les élections, l'appareil d'Etat n'y voit que de nouvelles preuves de l'incompétence, de l'inconséquence et de l'imprévision des hommes politiques de la gauche officielle.

L'affaire de la grue n'a fait que traduire en images (ou plutôt en absence d'images !) cette incapacité de la gauche à passer pour crédible aux yeux de la bourgeoisie et de son appareil d'Etat.

Pour vaincre cet obstacle, il aurait fallu que la gauche s'appuie sur les forces vives qui la soutenaient, sur la force organisée des travailleurs, sur les soldats plutôt que sur les généraux, sur la nation et non sur les classes privilégiées. Il aurait fallu que la gauche choisisse d'être fidèle à l'image qu'elle voulait donner d'elle à ceux qui l'on soutenue, plutôt qu'à l'image qu'elle souhaite donner à la bourgeoisie.

Autrement dit, il aurait fallu que ces hommes-là, ceux du gouvernement, ne soient pas ce qu'ils sont : des hommes politiques de la bourgeoisie ; il aurait fallu qu'ils soient, au contraire, d'authentiques représentants des travailleurs.

Mais ç'aurait été une tout autre histoire...

EN BREF...

Delors et la noblesse

Dans une interview à l'hebdomadaire **L'Express,** Delors, le ministre de l'Economie et des Finances, annonce la couleur pour 1983.

Il explique qu'**« il ne peut plus y avoir de réformes chères en 1983 et 1984 ».** A la question du journaliste ; **« Autrement dit, pas de partage du travail sans partage des revenus ? »** il répond : **« Oui » !** Quand l'interviewer lui demande de s'expliquer sur le second **« tour de vis »** qu'il faudrait peut-être faire en 1983, il ne dément pas mais explique qu'il espère une **« croissance retrouvée aux Etats-Unis, même à un niveau relativement modeste »,** mais que, **« si la situation internationale devait se dégrader, il faudrait y adapter notre politique ».**

La population devra s'adapter à l'austérité, et le gouvernement s'adaptera aux patrons. Delors rappelle qu'il a déjà beaucoup fait pour eux : **« Entre le 1er juillet 1982 et le 1er juillet 1983, la croissance des coûts sociaux et salariaux sera moitié moindre que durant les deux années précédentes »** et, d'après lui, en 1983, **« le secteur privé aura à sa disposition**

45 millions de francs en quasi-fonds propres et en prêts bonifiés, au lieu de 35 en 1982 et de 20 en 1980 ». Et si, malgré tous ces cadeaux, les patrons n'investissent toujours pas, il ne leur en veut même pas : **« Ils savent mieux que quiconque combien le devenir du monde est désormais difficile à déchiffrer : les marchés ne donnent guère de signes encourageants ».** Il considèrent même **« comme un de (ses) devoirs d'essayer de mieux faire accepter le phénomène de l'entreprise par notre société... qu'on admette la noblesse et l'importance du métier d'entrepreneur ».**

Une noblesse qui consiste à pomper l'argent de l'Etat, donc des citoyens, pour ne même pas investir avec. Ce genre de noblesse contre laquelle il fallut prendre la Bastille en 1789... Delors, quant à lui, a choisi le noble métier de la servir.

Cau ne rit... pas dans le train

Dans le dernier numéro de **Paris-Match,** Jean Cau, un journaliste, a décidé, **« plume à la main »,** de **« soulever les jupes de la vieille SNCF ».** Et qu'a-t-il vu, ce voyeur ? Horrible ! Il a vu des **« conducteurs en blouse blanche »** qui partent à la **« retraite à 50 ans »,** grossissant les rangs de **« 410.000 retraités qui bénéficient de droits divers ».** Il a vu aussi de nombreuses petites lignes, et **« ça coûte les yeux de la tête ».** Et puis, bien sûr, une CGT omniprésente ainsi qu'un Parti Communiste **« qui va son train politique », « quand la SNCF déraille ».**

Il en fallait du courage, pour oser défier du regard une telle réalité. Mais Jean Cau a tenu bon. Il a même réfléchi aux solutions possibles. Et quelles solutions ! **« Ne pas maintenir le réseau pléthorique de dessertes avec ses fréquences trop nombreuses, dégraisser les effectifs évidemment, augmenter les tarifs voyageurs et marchandises ».**

Une manière d'accrocher son petit wagon à la grosse locomotive de la démagogie contre les services publics.

On n'est jamais si bien servi que par son ministre

La France envisage d'accorder à l'Egypte des facilités financières : c'est Jean-Pierre Chevènement qui l'a déclaré à son retour du Caire.

Mais pas question ici d'aide aux populations du Tiers Monde. Il s'agit de permettre au gouvernement égyptien de financer les centrales nucléaires, d'un montant de 2 milliards de dollars.

Après la construction de la centrale nucléaire qui a permis de construire la bombe israélienne, le gouvernement a peut-être aussi sa petite idée sur l'équilibre des forces au Moyen-Orient. Mais il tient à faire d'une pierre deux coups, puisque c'est aux industriels français que doit être passée la commande.

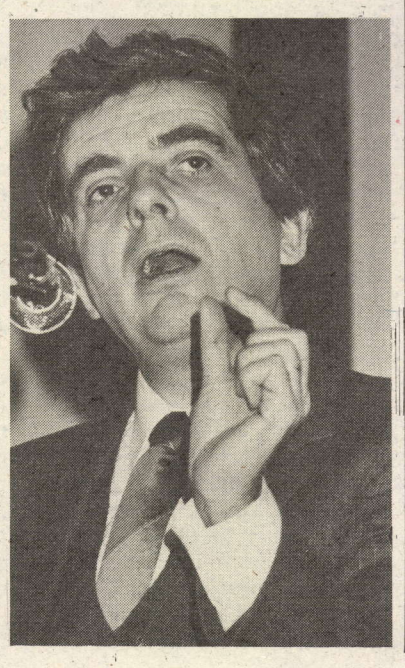

Que les possesseurs de magnétoscope lèvent le doigt !

Ça y est : depuis le 1er janvier les possesseurs de magnétoscopes sont soumis à une redevance de 471 F. Seules en sont exemptées les personnes âgées de plus de 60 ans ne payant pas d'impôt sur le revenu. Sûr qu'il doit y en avoir beaucoup dans cette catégorie qui possèdent un magnétoscope !

Si donc vous achetez maintenant un magnétoscope, vous serez gratuitement signalé à l'attention du service des redevances par votre marchand. Mais, pour ceux qui possèdent déjà un magnétoscope, ils doivent faire acte de civisme tout seuls, en allant se déclarer.

Le gouvernement n'a pas une confiance illimitée en la spontanéité des masses et, alors qu'il y a déjà un million de magnétoscopes vendus, ce ne sont pas 471 millions de francs, mais seulement 230 qu'il escompte comme rentrées supplémentaires.

Mais cette estimation gouvernementale correspondrait tout de même à 50 % de volontaires. La télévision abrutit-elle tant que ça ?

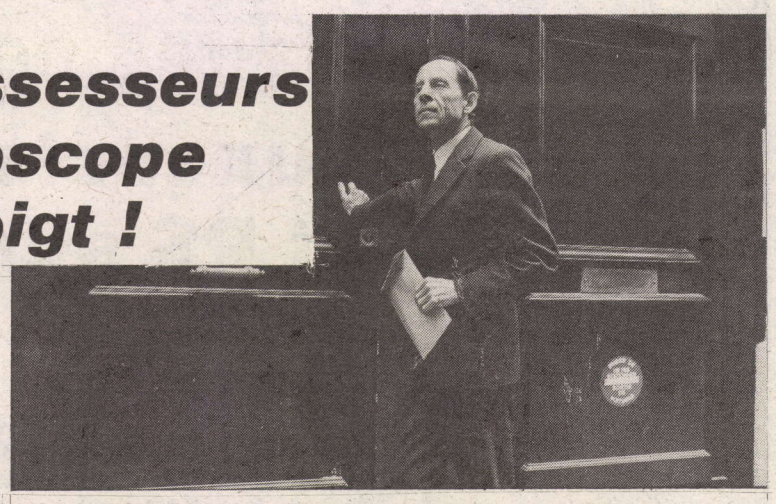

Jobert arrêtant les magnétoscopes japonais à Poitiers. (AFP)

Pour 54 millions de dollars, pas plus !

54 millions de dollars, soit 350 millions de francs : c'est le total des commissions que deux princes d'Arabie se disputent, face à la société française de construction Bouygues.

C'est que, pour décrocher un mirifique contrat de 11 milliards de francs, la société Bouygues n'a pas lésiné sur les dessous-de-table.

Elle devait payer le pot de vin de 54 millions de dollars à un certain cheikh Bandar, proche de la famille royale. Mais, comme elle a dû négocier un avenant au contrat initial, elle eut recours à un deuxième prince saoudien, qui réclamait, lui, 65 millions de dollars. Mais, bon prince, il s'engageait à en verser une partie au premier, lequel réclame ses 54 millions de dollars pour lui tout seul. Un vrai sac d'embrouilles. Mais il n'y a pas à s'en faire. Selon le **Canard enchaîné** du 5 janvier, un porte-parole a déclaré : **« De toute façon, Bouygues ne paiera qu'une fois ».**

Une fois, cela fait quand même 54 millions de dollars ! Ça, c'est les miettes de dessous-de-table. Imaginez ce que Bouygues empoche par en dessus !

Centre sportif de Bercy : un budget sans complexe

Sous un pastiche d'affiche électorale **« Chirac : Paris-Majoration »,** le **Canard enchaîné** du 5 janvier révèle que, avant même qu'il soit fini de construire, un premier record vient d'être battu dans le complexe sportif de Bercy, à Paris. Il s'agit du record des dépassements de devis.

En effet la construction de ce complexe sur l'ancien emplacement de la Halle aux Vins était initialement prévue, il y a trois ans, pour un coût total de 200 millions de francs. On en est déjà à 760 millions, et l'on prévoit qu'on dépassera le milliard d'ici la fin des travaux.

Il faut dire qu'un trésor d'ingéniosité a été déployé pour atteindre de tels sommets : en premier lieu, bien sûr, l'idée de mettre une pelouse sur les parois du palais omnisports inclinées à 45 %. Allez trouver cette herbe à dahus ! Après plusieurs essais infructueux, qu'il a bien fallu payer, il semblerait qu'on l'ait trouvée, cette herbe grimpante... aux Pays-Bas. Il fallait le faire ! Heureusement, la Seine s'est mise de la compétition : elle passait depuis des siècles juste à côté de Bercy sans se faire remarquer des architectes. Il a bien fallu réhausser de deux mètres une piste cycliste déjà achevée, pour prévenir les risques d'inondations : 9,5 millions de rallonge.

Alors, c'est le sol qui a décidé de glisser, sans compter le fait que refaire les installations de sécurité mal prévues à coûté la bagatelle de 530 millions supplémentaires...

Heureusement, conclut le **Canard Enchaîné** que si Jacques Godet, le patron du journal **L'Equipe,** et l'un de ses amis, un nommé Robert Thominet, ont obtenu de Chirac le privilège de partager avec la Mairie de Paris la concession du futur Palais des Sports, c'est la municipalité qui apporte la majorité du capital et s'est engagée à éponger les éventuels déficits. Les contribuables parisiens apprécieront.

Réunions publiques Lutte Ouvrière

• LYON
Vendredi 14 janvier à 20 h 30
Palais du Travail
Salle des Conférences
Villeurbanne

• ROUEN
Vendredi 14 janvier
20 h 30
Halle aux Toiles

• PARIS
Vendredi 21 janvier
Palais de la Mutualité
Rue Saint-Victor
Paris Ve
M° Maubert-Mutualité

LOYERS :

Les propriétaires peuvent louer le gouvernement

La rigueur est à l'ordre du jour : les prix, les salaires ne doivent pas augmenter de plus de 8 % cette année, affirme (sans sourire) Delors, le ministre de l'Economie. Quilliot, le ministre du Logement, lui, vient de signer plusieurs décrets qui autorisent pour l'année à venir des hausses de loyer qui seront toujours supérieures à ces fameux 8 %.

Dans le secteur HLM, la hausse sera de 8,14 % sur l'année (répartie en deux fois). C'est la plus faible augmentation prévue mais tout le monde sait que l'on ne construit pratiquement plus de HLM et que, de toute façon, celles-ci sont notoirement insuffisantes en nombre. Dans le secteur social non-HLM (sociétés d'économie mixte ou dépendant de la Caisse des Dépôts) ainsi que dans le secteur privé libre, les augmentations seront calculées en fonction de l'indice trimestriel INSEE du coût de la construction : concrètement, les hausses iront de 9,2 % à 10,18 %. Pour le secteur dit des « loyers de 48 », comme tous les ans les augmentations ne seront fixées que pour le mois de juillet.

Mais attention, les augmentations pourront très largement dépasser les chiffres que nous venons de donner. Par exemple si les propriétaires effectuent des travaux d'amélioration du logement, les décrets gouvernementaux prévoient qu'ils pourront sur-augmenter ces loyers : de 5 % dans les HLM, de 10 % dans le secteur social non-HLM, de 6 % dans le secteur privé (dans ces deux derniers secteurs, pour un appartement de trois pièces, les hausses pourront aller respectivement jusqu'à 1 000 F et 480 F !)

Par ailleurs, en plus de ces augmentations et sur-augmentations, les propriétaires pourront encore réviser les loyers à la hausse dans certains cas. Si le loyer était inférieur au minimum réglementaire, il pourra augmenter (en plus de tout ce qui précède) de 5 % dans le secteur HLM, de 4 % dans le secteur social non-HLM (de 10 % même s'il y a changement de locataire). Dans le secteur libre, si un nouveau locataire succède immédiatement à l'ancien, le propriétaire pourra hausser le loyer de 6 %.

En fait, cette année encore, pour nombre de locataires les loyers augmenteront de 12 %, 15 % voire 20 %... sans parler des charges !

Ajoutons enfin le dernier cadeau de Quilliot aux propriétaires privés : désormais, quand un nouveau bail sera conclu, ceux-ci pourront (et il est probable qu'ils ne s'en priveront pas) conserver comme date d'augmentation du loyer, non pas la date anniversaire du nouveau bail (ce qui est actuellement la règle) mais celle de l'ancien. Ainsi, si vous entrez dans un appartement en février et si l'ancien locataire payait son augmentation en avril, vous risquez de ne plus être augmenté en février, dans un an (comme c'est souvent le cas actuellement), mais dès avril prochain. C'est toujours ça de gagné par les propriétaires qui, en mars prochain, voteront pour les municipales (comme le gouvernement ne l'avait sans doute pas oublié).

Ces derniers mois, les propriétaires n'arrêtaient pas de geindre sur leur sort. Eh bien, cette fois on ne les entend plus : c'est sans doute qu'ils n'arrivent pas à pleurer la bouche pleine !

P.L.

Bourges : mobilisation contre les hausses des loyers

A Bourges, les 200 locataires de la cité des Millions ont reçu, fin décembre, une circulaire des HLM leur annonçant une hausse si forte que certains locataires pensaient qu'il y avait une erreur. Le prix des loyers avait triplé, parfois presque quadruplé. Les HLM voulaient nous faire payer le prix d'une résidence alors que nous n'avons ni cuisine, ni balcon, ni vide-ordure, ni ascenseur.

L'extérieur des bâtiments a certes été refait, mais rien n'a été fait à l'intérieur depuis 25 ans et comme nous ne dormons pas sous les fenêtres...

Ils voulaient aussi nous faire payer une nouvelle caution comme si nous avions changé d'appartement.

Nous avons demandé une entrevue au député-maire communiste et président des HLM. En voyant que notre pétition avait recueilli la signature de presque tous les locataires, il s'est décidé à nous recevoir.

70 locataires se sont réunis pour élire un comité de 10 locataires et 50 locataires sont descendus à la mairie.

Le député-maire a bien essayé de détourner nos questions. Mais devant notre nombre, il a été obligé de céder en partie.

Nous ne paierons pas la caution, et l'ancien loyer est maintenu pendant encore deux mois. Nous avons rapporté 150 nouveaux contrats aux HLM en disant que les anciens nous suffisaient.

Le maire espèrent sans doute nous faire accepter les nouveaux loyers après les élections municipales.

Mais il faudrait que, d'ici là, l'ambiance change vraiment dans le HLM. Car depuis une semaine, nous nous réunissons, nous discutons. Notre mobilisation a été payante et nous avons fait reculer la mairie et la direction des HLM.

Correspondant L.O.

Cachez ce rapport que je ne saurais voir

Le Conseil économique et social a dessaisi, mercredi, l'écologiste Jean-Paul Delarue, responsable de l'association SOS Environnement, de son rapport sur **« la qualité de la vie dans les banlieues et les grandes villes ».** Le Conseil lui reproche de l'avoir rendu public avant de l'avoir soumis à la section du Cadre de Vie.

Interrogé par l'Agence France-Presse, J.-P. Delarue a expliqué que selon lui **« un certain nombre de conseillers ont sauté sur l'occasion pour éviter un débat public et la mise en cause de certains élus sur divers aspects de la vie des banlieusards ».**

Il est vrai, qu'à deux mois des municipales, soulever un tel lièvre a dû être considéré pour le moins inopportun par le Conseil économique et social !

Et pourtant le sujet est d'importance car un habitant de France sur deux est banlieusard. Et ce rapport dénonçait ce que tous vivent quotidiennement.

Les conditions de logement y sont loin d'être idéales : immenses cités construites à l'économie, loin des centres commerciaux et administratifs, où l'on entasse bien souvent la partie de la population la plus démunie, parfois véritables ghettos pour les immigrés qui sont regroupés dans certaines cités. Les banlieusards ne sont pas mieux servis avec les transports en commun ; ceux-ci sont insuffisants voire inexistants surtout quand il s'agit de joindre deux villes de banlieue entre elles, alors que **« 40 % d'entre eux ne sont pas motorisés ».**

Quant aux services administratifs, ils ne valent guère mieux : peu nombreux et mal organisés. La vie culturelle, les centres culturels : il est préférable de passer tout cela sous silence, dit J.-P. Delarue.

Les banlieues ne sont en réalité pas faites pour le bien-être de leurs habitants. Elles ne sont, dit le rapport, que le dépotoir des grandes villes. Car non content de rejeter les travailleurs loin des centres-villes (à cause du coût excessif des logements), l'urbanisme a rejeté les nuisances elles-mêmes vers les banlieues : qu'il s'agisse de dépôts d'ordures, d'usines (polluantes pour la plupart) ou surtout des sources de bruit : routes à grande circulation, autoroutes et rocades passant au ras des immeubles, voies aériennes dans l'axe des villes, pistes de moto-cross ou de karting... tout est bon pour les banlieues.

Mais si ce rapport dénonce vigoureusement les conditions de vie faites aux banlieusards, s'il suggère aux pouvoirs publics d'écouter davantage les usagers, ou encore que les dossiers techniques ou administratifs soient intégralement communiqués au public au cours des enquêtes publiques, il n'en contient pas moins un aveu : **« l'impuissance de l'Etat à faire respecter ses décisions, y compris par ses propres agents ».**

C'est que le rôle des pouvoirs publics, au-delà des déclarations officielles, n'est pas de promouvoir l'amélioration du sort des habitants de banlieue.

L'Etat est au service des industriels, des banquiers, des promoteurs immobiliers, des urbanistes, des affairistes en tout genre à qui il garantit des réglementations sur mesure, des prêts avantageux et l'appui de son appareil administratif, judiciaire et policier.

Pour le reste, c'est aux municipalités de faire face. Si elles sont riches, les banlieusards seront un peu mieux lotis, sinon ils auront droit au pire.

C'est effectivement dans les banlieues que le règne du profit se montre le plus insoutenable pour les travailleurs urbains, et que l'anarchie capitaliste révèle toutes ses nuisances.

Marianne LAMIRAL

L'ETAT BANQUE POUR LES CAPITALISTES

☐ L'Etat s'endette pour subventionner le patronat

Dans son dernier numéro de l'année, le journal *Le Monde* écrivait que *« La France »* détient *« le titre peu enviable de plus grand emprunteur international pour 1982 »*, estimant à près de 170 milliards de francs le montant de ces emprunts internationaux pour la seule année écoulée. Un nouvel emprunt de 3,35 milliards vient d'être lancé ces jours-ci par la Banque Française du Commerce Extérieur, avec, comme la plupart des autre emprunts, une garantie de l'Etat.

Dans son numéro du 11 décembre, sous le titre *La France s'endette trop, Investir* (un hebdomadaire qui s'adresse aux milieux d'affaires) précisait encore : *« Au moment où le dernier emprunt d'Etat d'un montant de 10 milliards achève de se placer (...) la France va recevoir un dépôt de 2 milliards de dollars en devises (l'équivalent de 14 milliards de francs) de l'Arabie Saoudite »*, ce « dépôt » n'étant en fait qu'un nouvel emprunt. Cette revue chiffrant par ailleurs à 600 milliards de francs *« l'encours de l'endettement public interne »*, c'est-à-dire le total cumulé des dettes de l'Etat.

La plupart des chiffres avancés dans la presse concernant l'endettement extérieur sont d'ailleurs sous-estimés car ils ne prennent en compte que les seuls emprunts d'Etat. Or il faut leur ajouter les dettes internationales contractées par les grandes entreprises publiques. Ainsi EDF a emprunté 11 milliards, la SNCF 12 milliards (dont la moitié à l'étranger), les grandes banques (toutes nationalisées ou presque) 12 milliards, etc.

On peut se demander évidemment pourquoi la France, qui est un pays riche, semble vouloir rivaliser avec des pays pauvres et frappés de plein fouet par la crise économique, tels le Mexique, la Pologne, le Brésil ou la Roumanie, dans une course aux emprunts internationaux. La France manquerait-elle à ce point de capitaux pour faire tourner l'économie, alors même que le gouvernement ne cesse justement de distribuer des dizaines de milliards au patronat ?

En fait, ce ne sont pas les capitaux qui manquent. Seulement ceux qui les détiennent n'ont aucune envie de les investir dans la production, persuadés qu'ils sont de ne pas en retirer de profits assez juteux le plus rapidement possible. Dans son numéro du 18 décembre, l'hebdomadaire *Investir*, après avoir constaté une diminution, depuis plusieurs années, des bénéfices procurés par les capitaux investis dans la production industrielle, concluait : *« Moins de bénéfices, cela entraîne moins d'investissements »*.

Or, comme il faut quand même que l'économie continue de fonctionner, c'est l'Etat qui se substitue aux capitalistes défaillants (ceux-ci préfèrent spéculer sur le cours des monnaies ou... prêter de l'argent à l'Etat en souscrivant aux différents emprunts qu'il lance). L'Etat effectue *« un transfert de fonds du Trésor Public, c'est-à-dire des contribuables »* vers l'industrie, comme l'écrit la revue *Investir*, par le biais des *« entreprises nationalisées et par la voie des prêts participatifs »* (l'argent que l'Etat prête au patronat). Ces deux moyens revenant finalement au même, car les investissements dans le secteur public et nationalisé ne sont qu'un moyen détourné de subventionner le privé par le biais des commandes et de la sous-traitance.

En fin de compte, c'est parce que la bourgeoisie trouve plus intéressant de placer ses capitaux ailleurs que dans la production que l'Etat doit emprunter au prix fort, à l'intérieur mais aussi à l'étranger.

Ainsi l'endettement croissant de l'Etat et des entreprises publiques ne fait que refléter et la méfiance croissante de la bourgeoisie pour un système économique en crise, où investir dans l'industrie cesse d'être rentable, et la volonté du gouvernement de ne pas forcer les détenteurs de capitaux à investir. Même si cela se traduit par une aggravation de l'inflation et de la dette publique, capitalistes et gouvernants s'en moquent : ils savent bien que ce sont les travailleurs, les consommateurs, les contribuables, bref la majorité de la population, qui payeront par le biais de la hausse des prix et des impôts (ceux-ci augmentant de 15 % environ cette année).

Pierre LAFFITTE

☐ Pour les bourgeois, des placements en Bourse rentables grâce à l'Etat

L'année n'a apparemment pas été mauvaise pour la Bourse (ici, le 31/12/82). (AFP)

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, même en temps de crise économique, cela peut être rentable de spéculer en Bourse. A condition toutefois de prendre des obligations plutôt que des actions.

Une action est un titre de propriété sur une entreprise qui donne droit à toucher des bénéfices (quand bénéfices il y a), alors qu'une obligation est une sorte de prêt dont l'entreprise émettrice garantit et le remboursement et l'intérêt qui sera versé. En période de crise économique, la production ne progressant guère et certaines entreprises faisant faillite, les détenteurs de capitaux n'ont aucune envie d'acheter des actions qui leur rapporteront peu, voire rien. Par contre acheter des obligations, c'est assurer un intérêt et donc un bénéfice garanti.

Dressant le « *bilan 82 de la Bourse de Paris* », le quotidien patronal *Les Echos* titrait le 3 janvier : « *Marché obligataire : un record d'émissions* ». Le 4 janvier, le journal *Le Monde* dans son supplément économique caractérisait 1982 comme « *l'année des obligations* ». Ce journal constatait ainsi que, si les émissions d'actions boursières sont restées faibles (2,7 milliards : un peu plus qu'en 1981 mais autant qu'en 1980), les émissions d'obligations sont non seulement très importantes (154,5 milliards) mais ont fait un bond important en un an (+ 44 %), tendance qui se confirme même sur plusieurs années (+ 135,7 % depuis 1979).

Evidemment, pour que les bourgeois, petits ou gros, trouvent leur compte dans ce « boom » des obligations, il a fallu que des organismes émettent des obligations à taux élevé. Les entreprises privées ne pouvant et ne voulant le faire, l'Etat et le secteur nationalisé se sont trouvés à point nommé pour prendre la relève.

Ces obligations (garanties par l'Etat ou par de grosses entreprises publiques) sont sans risque pour les souscripteurs, tout en leur assurant des revenus qu'ils n'auraient pu attendre de placements directs dans l'industrie.

« *A l'actif du gouvernement*, reconnaît le journal patronal *Investir* du 11 décembre, *le marché des obligations a été encouragé et s'est très heureusement fortifié en 1982* ». Et *Le Monde* du 4 janvier de préciser que « *nos gouvernants* (...) *ont pris soin de maintenir un niveau de taux élevé sur le marché obligataire, très supérieur à celui de l'inflation, de façon à procurer aux souscripteurs un intérêt réel* (...) *même après le prélèvement fiscal libératoire* » (après impôt, donc).

Eh oui ! Quand on aime, on ne compte pas. Et il faut croire que les « souscripteurs » sont proches du cœur de Mauroy, Delors et Mitterrand, quand on sait que les emprunts publics émis en 1982 garantissaient au moins 15,30 % d'intérêt et jusqu'à 17,50 % l'automne dernier ! C'est bien plus que l'inflation (officielle ou même réelle), bien plus que les 8 % maximum auxquels les salariés auront droit en 1983, bien plus que ce que les titulaires d'un livret de Caisse d'Epargne obtiendront.

8,5 % pour un livret d'Epargne c'était trop, à en croire Delors ; cela relançait même l'inflation. Alors on a baissé le taux du livret A. Plus de 8 % d'augmentation sur les salaires, selon le gouvernement, cela aurait menacé l'équilibre financier du pays. Par contre, des obligations à 16 ou 17 %, ce serait nécessaire et sain, selon nos gouvernants ; en tout cas nécessaire à la santé financière des possédants !

P.L.

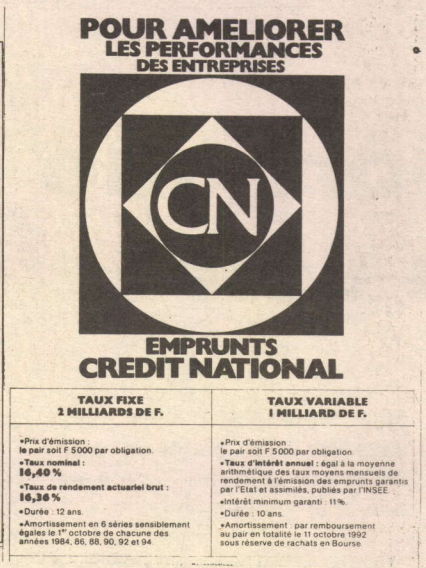

☐ Les bons vœux du gouvernement au patronat

Pour le Nouvel an, le gouvernement vient de faire un (nouveau) cadeau au patronat. Il a décidé de diminuer de 3 % le coût des crédits qu'il accorde aux entreprises. Selon les catégories de prêts, les taux de ces crédits bonifiés (car bénéficiant d'une « bonification », c'est-à-dire d'une aide financière de l'Etat, déjà !) passeront de 14,75 % à 11,75 % et de 12,75 % à 9,75 %. Allez, encore un effort, et bientôt les patrons auront à payer pour leurs emprunts moins que ce que l'Etat verse pour les livrets de Caisse d'Epargne !

Côte-d'Ivoire

22 ans de pillage et de vol

Dans son numéro du 20 décembre, le mensuel trotskyste **Le pouvoir aux travailleurs** publie un article sur la Côte-d'Ivoire, dont nous publions les extraits suivants :

«Le 7 décembre dernier, la Côte-d'Ivoire a fêté le 22e anniversaire de son accession à l'indépendance. Comme cela est devenu une tradition, les longs discours n'ont pas manqué.(...)

Houphouët a appelé les Ivoiriens à la solidarité nationale, à la rigueur et à l'austérité. Comme si ces mots avaient encore un sens, dans la bouche de celui qui est considéré comme un des plus fidèles serviteurs de l'impérialisme en Afrique noire francophone.

Houphouët a en effet assis son pouvoir en emprisonnant, voire en assassinant ceux qui le gênaient. En témoignent les grandes séries d'arrestations de vieux militants du PDCI-RDA, parti d'Houphouët, en 1963 et 1964. En témoignent aussi les assassinats de Ernest Boka (ancien compagnon d'Houphouët) en 1964, de Kragbé Gnagbé en 1970 (opposant politique)...

Le régime ivoirien doit son assise aussi à la dictature : parti unique ; tout individu vivant en Côte-d'Ivoire doit posséder la carte du parti (excepté les Européens). Pour certains travailleurs, la cotisation au parti unique est directement perçue sur leur salaire par l'employeur, qui verse ensuite l'argent aux autorités. Il y a une centrale syndicale unique, l'UGTCI (Union générale des travailleurs de Côte-d'Ivoire), à laquelle tous les travailleurs sont automatiquement affiliés. Le droit de grève n'existe pas. De même n'est absolument pas tolérée la liberté d'expression et d'association politique.

Bien sûr, en 22 ans d'indépendance politique, on a vu fleurir à Abidjan des gratte-ciel qui n'ont rien à envier à ceux des métropoles occidentales. Bien sûr, il y a eu des réalisations, souvent plus prestigieuses qu'utiles. Mais à quel prix ? L'endettement du pays dépasse la somme record de 1 000 milliards de francs CFA. Houphouët a dit d'ailleurs que trois générations d'Ivoiriens ne finiront pas de payer cette dette.

Depuis l'indépendance, la Côte-d'Ivoire vit sous la coupe de l'impérialisme. La France, en particulier, est présente dans tous les rouages de l'économie, contrôlant les principales entreprises, et même la monnaie, le franc CFA, qui n'a de valeur que par l'aval du franc français. Des soldats français basés dans la banlieue d'Abidjan assurent la garde de ce terrain privilégié qu'est la Côte-d'Ivoire. A ceux-là il faut ajouter l'armée des coopérants et assistants techniques, omniprésents partout, véritables maîtres dans le pays. Avec la découverte et la mise en exploitation des gisements pétroliers, on annonce pour les mois prochains l'arrivée de 5 000 spécialistes américains — c'est dire l'intérêt du pays pour l'impérialisme.

En 22 ans, la haute hiérarchie de l'appareil d'Etat n'a pas arrêté de s'enrichir en puisant dans les caisses de l'Etat. Le mot d'ordre favori d'Houphouët était : « Enrichissez-vous, ça ne durera pas ». **Alors on a vu les détournements, la pratique systématique des pots-de-vin, des commissions juteuses devenir système de gouvernement. Le dernier scandale viendrait d'ailleurs des proches d'Houphouët. Une de ses sœurs pratiquerait le système de faux contrats de bail. Elle louerait des villas fictives à l'Etat et aurait déjà réalisé des bénéfices énormes. De même, le président du Conseil économique et social, ami de longue date d'Houphouët, pratiquerait ce système depuis 10 ans.**

Alors ces temps derniers, sous prétexte que la crise est grave, le régime a pris un certain nombre de mesures. Ainsi a-t-il décidé la suppression prochaine de l'allocation chômage pour certaines catégories, qui avaient le « privilège » d'en bénéficier, des chômeurs de la capitale. (...)

Et que dire de ces milliers de paysans chassés du village par la misère, de ces milliers de chômeurs et de sans-emploi qui peuplent les bidonvilles des grandes villes ?(...)

A l'avenir il y aura de plus en plus de gens qui auront des raisons de se révolter, qui auront des raisons de refuser de supporter le poids de la crise et du pillage organisé. D'autant plus que les « barons » du régime continuent de se remplir les poches ».

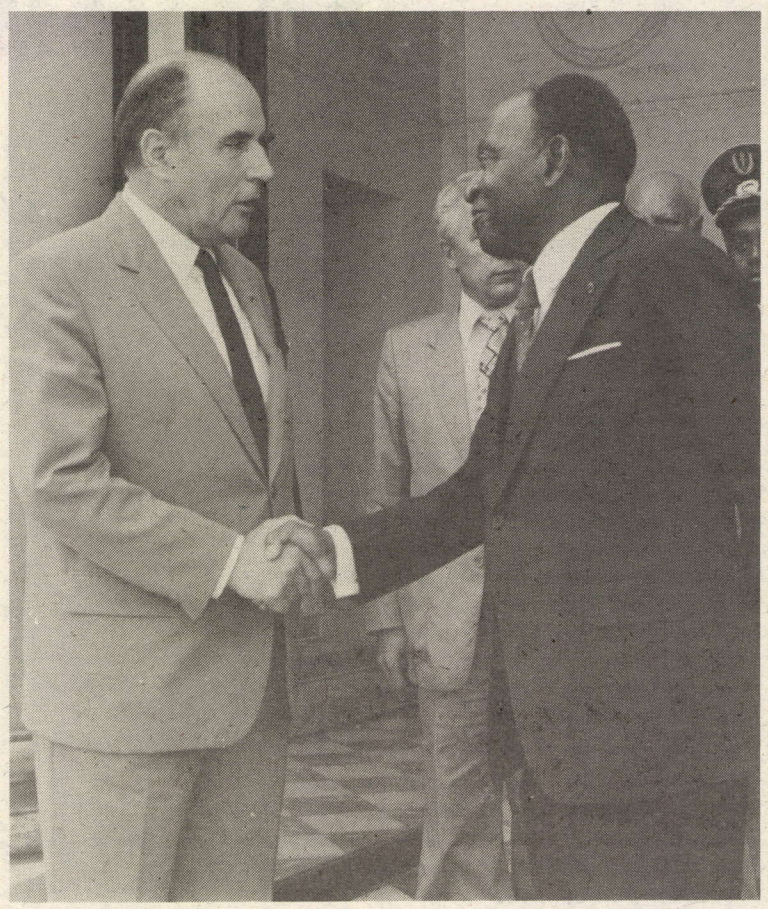

Houphouet-Boigny : 22 ans de dictature pour le compte de l'impérialisme. (AFP)

Pologne

Jaruzelski à la recherche de syndiqués

Trois mois après leur mise en place officielle par le pouvoir de Jaruzelski, les « syndicats » nouveaux ne sont toujours pas arrivés ! En fait, ils sont pratiquement inexistants. L'Etat polonais pouvait prétendre à ce qu'il s'en forme au moins 60 000 — au moins un par entreprise. Mais jusque-là, il ne s'en est constitué que 2 500 ; et le pouvoir a bon espoir qu'il s'en forme encore 4 000 très bientôt.

Pour l'instant il n'y a de syndicats officiels que dans moins de 5 % des entreprises. Mais surtout ils regroupent très peu de monde. Sur les 17 000 ouvriers des aciéries de Huta Warszawa, on n'en compterait que 300 ; à l'usine de tracteurs d'Ursus, que 200.

Ce n'est pas la quaiification de syndicats « indépendants » ou « autogérés » par le pouvoir militaire qui peut y changer quelque chose.

C'est manifestement un échec pour la politique de Jaruzelski. En proposant la mise en place de ces syndicats dits « autogérés » et « indépendants », le chef de l'Etat polonais entendait marquer des points, ou du moins donner le change. D'abord en trouvant une relative légitimité, si ces syndicats avaient, sinon fait le plein des travailleurs, du moins s'ils en avaient regroupé un nombre non négligeable. Cela lui aurait permis de sauver les apparences vis-à-vis des pays de l'Ouest (les banquiers et les gouvernements occidentaux, s'ils ont vu d'un bon œil la mise au pas des ouvriers polonais, préfèrent toujours y voir une apparence de démocratie, même si elle n'est pas réelle) et vis-à-vis de l'URSS (en effet Jaruzelski aurait pu se féliciter d'un retour à la « norme », avec la mise en place de syndicats « officieux »).

Pour l'instant, ces objectifs ne sont pas remplis et la dictature polonaise et en train de faire la preuve du contraire de ce qu'elle voulait démontrer. Le fait que l'ensemble de ces « syndicats indépendants » ne compte, en estimant au maximum leurs capacités à l'heure actuelle, que 325 000, voire même 400 000 adhérents si l'on compte très, très large, en dit long sur leur représentativité dans la classe ouvrière polonaise. A côté de la dizaine de millions organisés dans Solidarité, cela fait plutôt mince. Et cela veut dire aussi que le pouvoir militaire n'a même pas pu compter sur les adhérents du Parti Communiste, le POUP, pour constituer ces syndicats.

Si, pour faire plaisir à Solidarité Jaruzelski avait voulu faire la démonstration que les syndicats officiels étaient bidon, il ne s'y serait sûrement pas pris autrement.

André JULLIARD

Afrique du Sud

Mort de trois détenus noirs

Trois détenus noirs sont morts mercredi 29 décembre, 44 autres ont été blessés et hospitalisés, après une journée de travail dans une ferme pour prisonniers au Transvaal.

La police sud-africaine a ouvert une enquête sur les circonstances de leur mort. Après avoir d'abord annoncé qu'ils étaient morts à la suite d'une « insolation », le général Otto, responsable des prisons, a indiqué que des « actes contraires au règlement » **pourraient avoir contribué à leur mort. Une façon de reconnaître qu'en Afrique du Sud les tabassages et les tortures sont conformes au règlement !**

Les empoisonneurs

D'après la revue **Que choisir ?** de janvier 1983, un pesticide de fabrication suisse, le Galecron, interdit en Suisse depuis 1976, continue quand même à être fabriqué par la firme Ciba-Geisy. Pas gênés, les fabricants de ce produit l'exportent vers l'Amérique centrale et le Mexique, où le Galecron est utilisé dans les plantations de coton pour détruire certains parasites. Et pourtant, ce produit a été reconnu comme toxique. Il entraîne en effet des migraines, des maux d'estomac et différents troubles annexes.

Mise en cause, la société Ciba-Geisy a répondu qu'un **« pays en voie de développement doit faire une autre analyse des produits pesticides qu'un pays industrialisé ».** En clair, affirme cette société : qu'importe si les habitants de ces pays pâtissent de ce pesticide, du moment que les profits rentrent dans mes coffres !

Ce produit serait bientôt interdit à la vente dans toute l'Amérique latine. Mais la firme Ciba-Geisy aura quand même, en toute impunité, pu exporter pendant six ans ce produit reconnu dangereux.

QUI PAIE LA CRISE ECONOMIQUE MONDIALE ?

L'OCDE, l'organisation de coopération et de développement économiques qui regroupe vingt-quatre pays, dont les USA, le Japon, les pays membres de la Communauté Economique Européenne et un certain nombre d'autres puissances capitalistes, a publié en décembre dernier ses *Perspectives économiques.*

L'une des rares raisons que trouve cet organisme — et avec lui l'ensemble des journaux, qui ont publié leurs bilans économiques pour l'année 1982 — de se féliciter dans la situation actuelle réside dans le net ralentissement de l'inflation constaté ces douze derniers mois. En effet, le taux moyen d'inflation des pays de l'OCDE s'établit à 7,3 ou 7,4 %, alors qu'il était de 13 % en 1980.

Mais il n'est pas dit que les économistes de la bourgeoisie aient toutes les raisons de se féliciter de ce résultat, dont ils disent eux-mêmes qu'il « *dépasse les espérances* » (*Le Monde* du 28.12), mais aussi qu'il faut le considérer avec « *une certaine prudence* ». Il est en effet tout à fait possible que, loin d'être le signe avant-coureur d'un assainissement de l'économie mondiale, l'actuel ralentissement de l'inflation soit la conséquence de la récession économique et peut-être, en même temps, la cause d'un nouveau recul de la production.

Cette année en effet, pour la première fois depuis 1975, le produit national brut des pays de l'OCDE a reculé (de 0,5 %), tandis que la production industrielle des sept plus grands pays de l'OCDE (USA, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne, Italie) reculait de 3,5 %. Le commerce mondial a lui aussi régressé de 2 %, tandis que, témoin de l'évolution de la crise et peut-être facteur de son approfondissement, le chômage gagnait dans tous les pays. Il touche aujourd'hui près de 32 millions de travailleurs dans les pays de l'OCDE et, selon cet organisme, il devrait en concerner 35 millions au premier semestre 1984.

Des chiffres fournis par l'OCDE, il ressort que l'impérialisme a entrepris de faire porter d'une manière accrue la charge de l'actuelle récession sur les pays pauvres (ceux qui sont producteurs de pétrole comme ceux qui ne le sont pas) ainsi que sur la classe ouvrière et les chômeurs de ses propres métropoles.

Le Tiers Monde étranglé par la baisse du cours des matières premières et le poids de la dette

Selon l'OCDE, les cours des matières premières sont tombés cette année « *à leurs niveaux relatifs les plus bas depuis la Deuxième Guerre mondiale* ». Illustrant ce fait, *Le Monde* du 28/12 indique que, à l'exception du café et du coton, l'ensemble des cours des matières premières ont baissé de façon dramatique pour les pays producteurs qui sont, de surcroît, souvent des pays de monoculture ou de monoproduction. C'est ainsi que le cours de l'étain a baissé de 10 %, celui du maïs de 12 %, du cacao de 13 % et celui du sucre de 38 %. Le plomb et le zinc ont perdu respectivement 31 et 15 %. Sur cette question, les perspectives de l'OCDE sont aussi pessimistes que sur les autres : « *D'ici au premier semestre 1984, le niveau nominal des cours* (pourrait rester) *de quelque 25 % inférieur à celui de 1980* ».

Au total, poursuit l'OCDE, la dégradation des termes de l'échange entre pays développés et pays sous-développés pourrait dépasser 15 %.

Parallèlement à cette diminution, parfois catastrophique, de leurs rentrées financières provenant des exportations, les pays sous-développés demeurent accablés sous le poids de leurs dettes (626 milliards de dollars au total). *Le Monde de l'économie* rappelle que le simple service de la dette extérieure de certains d'entre eux absorbe plus de 50 % de leurs recettes d'exportation et que les pays les plus endettés, le Mexique, l'Argentine, le Brésil et la Pologne, n'étant plus en mesure de payer leurs dettes, ont obtenu de la Banque Mondiale, du FMI et de leurs banques créancières des reports de leurs créances et de nouveaux prêts, assortis de plans d'austérité draconiens pour leurs populations.

Les pays producteurs de pétrole comme les autres

Conséquence de la politique d'économies d'énergie, de la concurrence de pays producteurs de pétrole non membres de l'OPEP et surtout de la récession mondiale, la production de pétrole de l'OPEP a continué à décliner cette année. C'est ainsi qu'elle n'a atteint cette année que 19 millions de barils par jour, alors qu'elle était de 30 millions de barils par jour en 1979 ; tandis que, selon *Le Monde de l'économie,* le cours moyen du baril est passé de 35 dollars à 32 dollars, ce qui, compte tenu de l'inflation, implique une diminution plus importante encore des ressources des pays producteurs de pétrole.

La classe ouvrière des métropoles

Le ralentissement de la hausse des salaires est « *le second aspect encourageant* » — et d'ailleurs le dernier — que voit l'OCDE dans l'évolution de ces trois dernières années. C'est pour elle d'autant plus encourageant que cela a contribué (dans une trop faible mesure, déplore-t-elle toutefois) « *à l'amélioration des marges bénéficaires* ».

L'OCDE estime que les salaires, s'ils avaient suivi l'évolution qu'ils avaient jusqu'en 1980, devraient être de 2,5 % supérieurs à ce qu'ils sont. Elle estime que cette évolution devrait se poursuivre et que « *la progression des salaires devrait même marquer un nouveau ralentissement* ».

Les chômeurs

Le tableau que dresse l'OCDE du chômage est impressionnant. Son accroissement a presque doublé cette année (23 % de plus contre 12 % l'année précédente). A la fin de l'année 1982, près de 32 millions de travailleurs des pays de l'OCDE étaient au chômage. Le chômage des jeunes atteint de véritables sommets : 20 % en France et en Grande-Bretagne, 30 % en Italie et en Espagne.

Parallèlement, la durée du chômage s'est accrue partout. En Grande-Bretagne, en 1982, 55 % des chômeurs l'étaient depuis plus de six mois, alors qu'ils n'étaient que 46 % dans ce cas l'année précédente.

Quant à l'avenir, il ne paraît pas devoir comporter d'amélioration : l'OCDE prévoit quelque 35 millions de chômeurs au premier semestre 1984, échéance maximum de ses prévisions.

Le chômage s'accroît en Allemagne

L'Allemagne, qui semblait mieux préservée de la crise que ses partenaires européens, avec son taux de croissance plus élevé, son inflation faible et sa monnaie forte, vient de dépasser les deux millions de chômeurs.

Le chômage y augmente rapidement : il a doublé depuis l'année dernière et augmenté de 9 % pour le seul mois de décembre. Il représente actuellement 9,16 % de la population active. Et les experts prévoient 2,5 millions pour mars, et 3 millions de chômeurs d'ici la fin de l'année.

D'autre part, le chômage partiel augmente notablement. En décembre, il a touché environ 1 200 000 travailleurs, surtout dans le bâtiment, l'industrie électrique et la machine-outil.

Face à cela, comme en France le gouvernement de gauche, le gouvernement de droite allemand prend surtout des mesures anti-ouvrières : taxes plus élevées sur les médicaments (dont certains ne seront plus remboursés par la Sécurité sociale), augmentation des retraites et des pensions ajournée, des conditions plus difficiles à réunir pour obtenir les allocations-chômage.

En Allemagne, comme en France, comme ailleurs, la bourgeoisie fait supporter à la classe ouvrière tout le poids de la crise, sans pour autant être capable d'enrayer la montée du chômage.

JAPON

Restrictions draconiennes sur les maigres budgets sociaux

Tout comme pour l'année 1982, c'est un nouveau budget d'austérité que vient d'adopter le gouvernement japonais pour l'année fiscale 1983 (dont l'exercice s'étend du 1er avril 1983 au 31 mars 1984).

Ce budget 1983, dont le montant nominal ne progresse que de 1,4 % par rapport à 1982, est même en valeur réelle (en tenant compte de l'inflation) de 3 % inférieur à celui de l'année qui se termine.

Deux chapitres seulement du budget sont en augmentation : l'aide publique au développement, entendez par là l'aide aux grosses entreprises, qui est augmentée de 7 % par rapport à 1982, et le budget militaire, qui progresse de 6,5 %. En ce qui concerne ce budget militaire, d'ailleurs, sa progression, qui dans un premier projet de budget ne devait être que de 5,1 %, a été accrue in extremis sous la pression non seulement du ministère de la Défense japonais mais aussi des Etats-Unis. En effet la commission des Affaires internationales du Sénat américain avait voté quelques jours plus tôt une résolution demandant au Japon d'accroître son effort de défense : les industriels américains doivent se sentir eux aussi intéressés par l'équipement des forces armées japonaises.

Les restrictions budgétaires se feront donc sur tous les autres secteurs, plus particulièrement sur les dépenses de travaux publics, les subventions aux entreprises étatisées, notamment les chemins de fer, et le budget social. Sur ce terrain, le gouvernement japonais a décidé pour 1983 le blocage des prestations sociales de l'Etat et la diminution des subventions publiques aux systèmes de Sécurité sociale et d'assurance maladie.

C'est que ce Japon, qu'on nous présente toujours comme le *« concurrent dangereux »*, est lui aussi touché par la crise mondiale. Pour subventionner son industrie, l'Etat a depuis plusieurs années eu recours à des déficits budgétaires importants et à des emprunts. De ce fait, l'endettement de l'Etat japonais se monte actuellement à 17.000 milliards de yens (environ 460 milliards de francs). Rien qu'en remboursements des échéances et en intérêts, cela coûtera sur le budget de l'année 1983 quelque 180 milliards de francs. Quant au déficit prévu au budget 1983, il se monte à quelque 13 000 milliards de yens (environ 400 milliards de francs) et sera sûrement très largement dépassé en réalité.

Alors dans cette situation, au Japon comme ici, c'est avant tout à la population laborieuse que l'Etat a décidé de faire payer l'addition. Une addition qui ne fait que s'aggraver d'année en année. Le ministère des Finances japonais estime en effet que la *« vraie crise »* se fera sentir surtout à partir de 1985, lorsque la majorité des emprunts obligataires souscrits par l'Etat arriveront à maturité.

Au Japon comme en Europe, pour les patrons, aux travailleurs de payer la crise. (UPI)

Et dans un pays comme le Japon, où la classe ouvrière est dans son ensemble plus pauvre et plus exploitée qu'ici, où les allocations, le système de Sécurité sociale de garanties contre le chômage sont beaucoup moins développés, les restrictions décidées sur ces maigres budgets sociaux risquent d'avoir de lourdes conséquences sur le niveau de vie de la population.

Olivier BELIN

On fait la queue aux barrières douanières

Comme nos lecteurs ne sont sûrement pas familiers de la prose douanière japonaise, nous ne résistons pas à l'envie de leur en citer l'extrait suivant : ***« C'est un jugement qui dépend de l'existence ou non d'une expression explicite des organes sexuels, des poils de ces organes, des actes sexuels et autres qui, de façon générale, peuvent être considérés au Japon comme ayant en soi un caractère d'obscénité ».***

Vous ne saisissez pas.? Il s'agit d'un prétexte au poil des douanes japonaises adressé à Michel Jobert pour lui signifier le motif du blocage de 4 000 exemplaires d'un album du photographe Man Ray, sorti chez l'éditeur Philippe Sers.

Décidément, la guéguerre douanière n'hésite devant aucun coup bas.

Mais on est en droit de se demander quel texte pudibond a bien dû leur envoyer Michel Jobert, le grand expert en jésuiteries après son patron, pour refouler les magnétoscopes japonais à Poitiers. Parce qu'en matière de refoulement, il paraît qu'il est spécialiste.

Communauté Européenne

L'Europe bleue échouée sur un banc de maquereaux

Après dix ans de régime transitoire, sept ans d'âpres négociations, le lancement de l'« Europe bleue » (le Marché commun de la pêche) devait avoir lieu le 1er janvier 1983. Mais ce nouveau-né des chantiers de Bruxelles vient de tomber à l'eau sans tambour ni trompette : le Danemark a refusé de s'embarquer avec ses neuf partenaires.

L'accord sur la pêche qui devait remplacer à partir du 1er janvier le régime provisoire en vigueur jusqu'à cette date entre les dix pays de la Communauté, n'a été signé en novembre dernier que par neuf des partenaires. Le Danemark conteste les quotas de prises qui lui étaient consentis par les autres, à savoir 23,5 % des prises de l'ensemble de la Communauté. Il estime que cela est inférieur à la part réelle de la pêche danoise jusqu'à ce jour (qui représenterait un quart de la pêche des pays de la CEE). En conséquence, le gouvernement danois voudrait obtenir un quota supplémentaire de 20 000 tonnes de maquereaux et obtenir des licences autorisant un certain nombre de ses navires à pêcher au large des Shetlands, côtes riches en maquereaux.

Les autres pays de la Communauté reprochent, eux, aux pêcheurs danois de trop écumer les mers, ramassant en particulier un poisson de trop petit calibre. Il faut dire que 85 % des poissons pêchés par le Danemark sont transformés en farine de poisson et que, pour cet usage, on peut évidemment tout ramasser.

Aucun compromis n'étant finalement intervenu, Communauté ou pas, chaque Etat reprend ses billes, ses bateaux et ses frontières, l'épreuve de force ou au moins sa menace étant, entre concurrents, le point de départ de tout nouveau marchandage.

Alors les neuf partenaires restants ont décidé d'appliquer entre eux dès ce 1er janvier l'accord qu'ils ont signé, tout en prenant par contre des mesures protectionnistes vis-à-vis du récalcitrant. Comme ce sont les côtes britanniques que semblent surtout fréquenter maquereaux et pêcheurs danois, la Grande-Bretagne a décrété que la zone des 12 milles au large de ses côtes était désormais interdite aux navires de pêche du Danemark. Tout contrevenant est menacé par le gouvernement de Londres d'une amende de 50 000 livres (environ 540.000 F), de la saisie de sa pêche et de son matériel de pêche.

Et dans les brumes de la mer du Nord, 22 navires de la Royal Navy, épaulés par la Royal Air Force, attendent la centaine de navires de pêche danois qui ont décidé de larguer les amarres des ports du Jutland pour mettre le cap sur les côtes poissonneuses convoitées... Petit coup de bluff de part et d'autre pour relancer le marchandage.

Au-delà de cette querelle, notons surtout que le pillage des mers par les navires européens ne se borne évidemment pas à la mer du Nord ou aux côtes de l'Atlantique. Les flottes danoise, britannique, française qui se disputent et se négocient le partage du poisson de leurs côtes s'arrogent toutes le droit d'aller sans limite écumer, de concert avec les gros navires-usines japonais ou soviétiques, les côtes des autres, en particulier les côtes d'Afrique (95 % de la pêche des thoniers français est effectuée là-bas). Aucun d'entre eux ne se gêne pour pénétrer dans la « zone d'exclusivité économique » officiellement reconnue aux pays riverains (200 milles au large des côtes), ni même dans les eaux territoriales (12 milles au large des côtes). Point de danger : ces pays riverains ne possèdent pas la flotte de garde-côtes et encore moins l'aéronavale suffisante pour contrôler ces zones. Quant aux pêcheurs africains, leurs embarcations ne pouvant rivaliser avec les navires de pêche modernes, ils en sont réduits à voir le gagne-pain disparaître dans les filets des pays nantis pour aller en grande partie engraisser, sous forme de farine, le bétail du vieux monde.

Olivier BELIN

Ecole :

On prendra ici pour mettre ailleurs

Le ministre de l'Education, Alain Savary, vient de publier une circulaire préparant la rentrée scolaire de 1983. Savary reconnaît que la rentrée de 1982 a été difficile... mais ce n'est pas pour autant qu'il envisage davantage de moyens pour cette année. Pas question de crédits nouveaux. Pas question de diminuer l'effectif des classes — d'ailleurs Savary estime que cela *« ne semble pas avoir de relation directe avec la réussite des élèves ou leurs difficultés »*.

Tout ce que le ministre préconise, c'est *« une utilisation plus sélective et plus efficace des moyens »*, autrement dit : répartir la pénurie autrement.

Dans le primaire, explique le ministre, cela pourra se traduire par des *« fermetures de classes pour ouvrir de nouveaux postes »*. Ailleurs, on pourrait être amené à effectuer des *« transferts importants de postes à l'intérieur du département, y compris de l'élémentaire au pré-élémentaire »*. Il ne sera plus possible dans de nombreux départements de poursuivre la diminution du nombre d'élèves par classe, afin d'économiser des postes d'enseignants... Autrement dit, déshabiller Pierre pour habiller Paul.

A la rentrée prochaine, les difficultés ne seront peut-être plus aux mêmes endroits, mais les élèves et les enseignants risquent de ne même pas s'en apercevoir !

Jean-Louis CHAMPENOIS

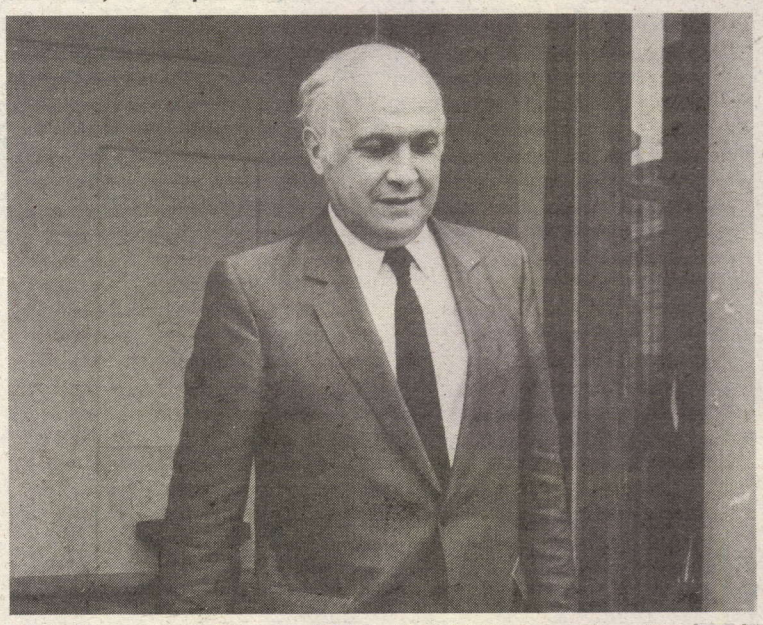

Alain Savary, ministre de l'Education Nationale : l'art de gérer la pénurie. (AFP)

Le coup de l'écureuil

Le gouvernement vient d'annoncer qu'il va réduire de 8,5 % à 7,5 % le taux d'intérêt de tous les livrets d'épargne (ces livrets « A » ou « bleus » sont proposés par les réseaux des Caisses d'Epargne, de la Poste ou de l'Ecureuil, mais aussi par les banques et organismes de crédit mutuel). Ce sera donc un manque à gagner pour les petits épargnants, dont les dépôts seront rémunérés, comme toujours, à un taux inférieur à celui de l'inflation, donc dévalorisés.

L'explication officiellement donnée est la suivante : il s'agirait d'éviter que ces livrets ne poussent les prix vers le haut, en ayant un taux trop voisin de celui de l'inflation (de l'inflation officielle, car l'inflation réelle dépasse les 10, voire les 12 %). Il s'agirait aussi, en rendant ces livrets moins intéressants, de réorienter l'épargne populaire vers l'achat d'actions ou d'obligations, c'est-à-dire vers l'industrie. (Le gouvernement ne doit en fait guère y compter, puisqu'il envisage en même temps d'augmenter le plafond de ces livrets, comme s'il s'attendait au contraire à ce qu'il y ait toujours à peu près le même nombre de livrets « A » ou « bleus » ouverts).

En réalité, cette mesure a un tout autre but : fournir de l'argent à moindre coût aux banques et au patronat. En effet l'argent déposé sur les 44 millions de livrets d'épargne ne reste pas inutilisé. Les livrets bancaires fournissent par exemple 10 % des ressources des banques qui les proposent à leurs clients (soit 80 milliards de francs). L'argent déposé sur les livrets de Caisse d'Epargne (de la Poste ou de l'Ecureuil) est centralisé par la Caisse des Dépôts, un organisme connu pour financer le logement et les dépenses des collectivités locales. Seulement, certaines activités de la même Caisse des Dépôts sont bien moins connues du public, telles ses innombrables participations dans pratiquement tous les domaines de l'économie, ce qui est un moyen (à peine) déguisé de prêter au secteur privé de l'argent à un taux défiant toute concurrence (en effet, la rémunération des livrets d'épargne est bien inférieure au coût des crédits auxquels ont accès les patrons en général).

Quand on sait, en outre, que l'Etat envisage de demander à la Caisse des Dépôts de participer, ouvertement cette fois, au financement de certains prêts à l'industrie, on voit que le gouvernement ne mentait pas vraiment lorsqu'il déclarait que l'abaissement du taux des livrets avait pour but d'orienter l'épargne populaire vers l'industrie...

CRÈCHES

Le sous-équipement de Paris

Interview d'une membre de l'association parisienne des parents pour la crèche collective :

« Que pensez-vous de la situation à Paris ?

— Le plus gros problème est le sous-développement de Paris en crèches. On compte 18 000 enfants recensés qui n'ont pas de place en crèche cette année. Dans certains arrondissements populaires, comme le 18e, le 19e et le 20e, la situation est particulièrement scandaleuse. Et encore faut-il savoir que tous les parents ne s'inscrivent pas. Beaucoup pensent qu'ils n'ont aucune chance, alors ils cherchent directement une nourrice. Nous, l'association parisienne des parents pour la crèche collective, revendiquons que la crèche collective soit considérée comme un service public, au même titre que l'école, qu'il y en ait en nombre suffisant par rapport aux besoins, de manière à ce que les parents puissent réellement choisir de donner leur enfant à la crèche collective ou non.

— Que pensez-vous du coût de la journée en crèche ?

— Nous revendiquons la gratuité de la crèche, comme il existe la gratuité de l'école. Les tarifs à Paris varient de 6 à 82 F par jour, en fonction du quotient familial. Mais les revenus moyens payent plus près de 82 F que de 6 F. Par exemple, pour une famille à un enfant où il rentre 9.000 F par mois, la crèche coûte 58 F par jour (1.156 F par mois). En novembre, juste à la sortie du blocage des salaires, les tarifs ont augmenté de 9,5 % à 13 %, et avec effet rétroactif pour le mois de septembre ! Déjà l'an dernier nous avons eu une hausse de 13 % à 58 %, en fonction des tranches, de ces mêmes tarifs. Cela, nous ne pouvons l'accepter.

— Que pensez-vous des conditions d'accueil des enfants ?

— Les trois quarts du temps, il manque du personnel. Le personnel de remplacement est largement insuffisant pour que les normes soient respectées. En ce qui concerne les équipements, cela dépend beaucoup des crèches. Mais le plus souvent il manque de verdure, d'espace en général. Les enfants restent parfois jusqu'à 12 heures durant dans la même pièce, qui se transforme en dortoir, réfectoire, salle de jeux. Il manque aussi du personnel de ménage. Alors c'est l'auxiliaire de puériculture qui fait le ménage de la salle, moitié par moitié, pendant les heures de garde... et pendant que les enfants restent dans la même salle.

— Que pensez-vous du projet gouvernemental des contrats-crèches ?

— Nous sommes contre. L'Etat voudrait se décharger d'une tâche que normalement il devrait assurer. Il se contenterait d'accorder aux communes un certain budget, en échange de l'acceptation par elles de certaines mesures, en particulier la mensualisation.

— Quels sont les gens qui utilisent le plus les services d'une crèche ?

— Ce ne sont pas les familles les plus défavorisées. Il faut savoir que certaines crèches refusent les enfants malades, c'est alors à la mère bien souvent de les garder et elles ne bénéficient pas toutes de « jours d'enfant malade ». Cette situation est parfois dramatique : on sait bien que les boîtes, les petites souvent, n'acceptent pas d'embaucher des personnes souvent absentes. Alors les mères de famille préfèrent la nourrice qui, elle, souvent, accepte de garder un enfant malade. Il faut dire aussi que la crèche n'est pas forcément le moyen de garde le moins cher. Alors, il faudrait que les crèches accueillent les enfants malades, ce pour quoi, entre autres, notre association se bat. »

Du côté des employés : manque de personnel et bas salaires

Les employées des crèches parisiennes ont fait grève à la fin de l'année dernière, le 9 décembre. Nous avons demandé à l'une d'entre elles les raisons de leur mouvement.

« La grève a été suivie à 50 %. Nous revendiquons l'embauche de personnel, le respect du droit syndical dans les crèches, la formation continue, l'augmentation des salaires.

— Quelles sont vos conditions de travail ?

— On travaille 39 heures par semaine. Pour une crèche de 60 lits par exemple, la PMI prévoit 11 auxiliaires de puériculture, une éducatrice de jeunes enfants, une cuisinière, deux agents et une directrice puéricultrice. Seulement les crèches sont ouvertes de 7 h à 19 h, et les 16 adultes auprès des enfants ne sont pas là pendant tout ce temps. Certains font l'ouverture (de 7 h à 15 h 45, avec une heure de coupure) d'autres font la fermeture (10 h 15 à 19 h, avec aussi une heure de coupure). Alors, en début ou en fin de service, en particulier entre 9 h et 10 h, quand les enfants sont tous arrivés, il manque du personnel. De plus, durant les congés annuels ou les congés-maladie, les remplacements ne sont faits que rarement.

En réalité, on nous fait supporter la pénurie de personnel et malheureusement certaines directrices, au lieu de réclamer du monde, font le jeu des responsables de la PMI. Certaines se permettent de faire muter des employés syndiqués ou gênants.

— Quels sont les salaires ?

— A l'embauche ils sont de 3 900 F net pour une auxiliaire, 4 200 F pour une éducatrice et 4 700 F pour une directrice. Des salaires que nous voyons rarement évoluer.

— Et les conditions de travail au jour le jour ?

— On a vu et on voit encore jusqu'à 24 ou 27 enfants dans la même pièce, avec un minimum de jeux. Alors ils se mordent et se tapent dessus. On entend pleurer toute la journée, sauf pendant la sieste. Heureusement, dans la section des 2-3 ans, il y a des jeux en nombre suffisant. Mais sinon c'est la garderie ; l'éveil de l'enfant n'est pas toujours la préoccupation première ».

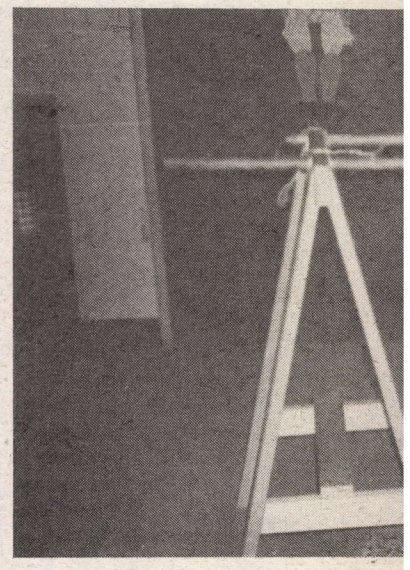

0 000 PLACES POUR 2,3 MILLIONS D'ENFANTS

Contrats-crèches : une façon de repasser le bébé aux communes

Le 15 décembre dernier, le Conseil des ministres a annoncé pour l'année quelques mesures concernant la petite enfance, sur proposition de la secrétaire d'Etat à la Famille, Georgina Dufoix. Sous la rubrique un peu pompeuse *Faciliter l'épanouissement de l'enfant*, le gouvernement propose une série de petits conseils destinés à développer les activités d'éveil, mieux adapter les logements et les transports aux petits enfants... et promet une règlementation plus stricte sur la sécurité des jouets. Mais sur le point essentiel, celui des équipements sociaux pour l'accueil des petits enfants, même si le gouvernement vient de décider d'augmenter pour 1983 de 30 millions le budget consacré à la construction et au fonctionnement des crèches, ce budget, qui atteindra en tout 110 millions, reste dérisoire face aux besoins.

1 PLACE POUR 33 ENFANTS

En France en effet le nombre de places dans les crèches collectives est ridiculement faible : 70 000 places en tout et pour tout. Or il y a 2,3 millions d'enfants de moins de 3 ans, 33 fois plus que de places de crèche. D'après les chiffres donnés par le secrétariat d'Etat à la Famille, il y a parmi ceux-ci un million d'enfants dont les deux parents ou le parent unique travaillent, et donc qui ont obligatoirement besoin d'être gardés.

A ces 70 000 places de crèche, les statistiques gouvernementales ajoutent 35 000 places de ce que l'on appelle les « crèches familiales ». Il ne s'agit pas là à proprement parler de crèches, mais d'une forme de garde à domicile par des personnes qui sont pour cela salariées et rattachées administrativement à une crèche collective ou à une consultation de nourrissons de la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Cela permet en particulier aux enfants placés ainsi de bénéficier d'une surveillance médicale régulière, comme dans les crèches. De plus, 260 000 enfants auraient actuellement des places dans des écoles maternelles avant l'âge de trois ans.

Il reste donc plus de 600 000 enfants qui n'ont pas de places dans ces équipements et sont gardés par des « assistantes maternelles », les anciennes « nourrices ».

On le voit donc, pour offrir les places correspondant aux besoins, il faudrait au moins décupler le nombre des crèches. Or le budget total de 110 millions, décidé pour l'année 1983, ne pourra permettre de construire qu'au plus une cinquantaine de crèches, soit environ 3 000 lits (et encore, en tenant compte que ces constructions ne sont financées qu'à 40 % par l'Etat).

LES CONTRATS-CRÈCHES

Alors, puisque l'Etat ne veut pas consacrer plus d'argent à la petite enfance, il a décidé d'inciter les collectivités locales (municipalités, associations) à le faire, d'où l'innovation annoncée : le « contrat-crèche ». Il s'agit pour l'Etat de se décharger, en particulier sur les communes, du soin de développer les équipements inexistants. Or, pour celles-ci, l'ouverture d'une nouvelle crèche pose non seulement le problème de son coût de construction, mais aussi de son coût de fonctionnement ; le « contrat-crèche » proposera donc, aux communes qui s'engageraient à augmenter dans certaines proportions leur parc de crèches, de les aider pendant cinq ans à couvrir les frais de fonctionnement des nouvelles places offertes. Ce sont les caisses d'allocations familiales qui financeront cette aide, en pouvant aller jusqu'à prendre à leur charge 60 % des frais de fonctionnement de ces nouvelles places (au lieu de la participation actuelle, qui est de 30 %).

Et comme il faut mettre tout le monde à contribution, le gouvernement envisage aussi de puiser dans la poche des parents : le paiement des crèches, là où il ne l'est pas déjà, serait mensualisé et pourrait être demandé d'avance, ce qui obligerait les parents à payer la journée de crèche, que l'enfant y vienne ou pas.

FAIRE DE PAUVRETÉ, VERTU

Enfin, puisqu'il estime trop coûteux les équipements collectifs, puisqu'il se fait visiblement peu d'illusions sur le résultat de son incitation auprès des communes, le gouvernement semble avoir choisi de faire de pauvreté vertu : le secrétariat d'Etat à la Famille affirme souhaiter surtout « *favoriser le développement de toutes possibilités d'accueil* », c'est-à-dire essentiellement des gardes à domicile. Il va même jusqu'à prétendre que cela correspond à un choix des familles. Cela correspond peut-être dans certains cas à une préférence. Mais prendre cela comme prétexte, c'est vouloir cacher que, dans la plupart des cas, chercher une nourrice qui puisse garder votre enfant (et ce n'est pas toujours facile à trouver) c'est la seule solution qui reste quand on n'a pas pu avoir de place dans une crèche. Les longues listes d'attente des crèches en sont la preuve.

Les crèches d'entreprise

Un certain nombre d'entreprises ont installé pour leur personnel une crèche dans leurs locaux. Ceux qui y mettent leur enfant en sont semble-t-il assez souvent contents.

Mais là aussi, dans ces crèches d'entreprises (quand elles existent), les places sont chichement limitées et c'est presque un privilège d'en obtenir une.

C'est le cas par exemple pour l'hôpital de Lille. Pour ce CHR employant 8 000 agents, un personnel en grande partie féminin, il n'y a que deux crèches de 60 places chacune : « *Il faut être haut placé dans la hiérarchie*, explique une employée, *ou pistonné par un patron ou par un administrateur, ou être un cas social pour avoir une place* ». La liste d'attente est longue et, à la commission d'attribution des places de novembre dernier (il y en a deux par an), il n'y avait que 8 places à attribuer pour 150 demandes ! Même pénurie pour le personnel du CHR de Bordeaux (Hôpital Sud) où il y a deux crèches de 60 places pour 2 900 employés ; d'où de longues listes d'attente.

A l'hôpital de Troyes, dans l'Aube, il n'y a pas de crèche mais des places réservées dans l'une des crèches de la ville, avec des horaires d'ouverture adaptés au personnel hospitalier (ouverture 5 h 30, fermeture 21 h 30). Mais il n'y a que 25 places, si bien qu'il faut s'inscrire presque un an à l'avance si on veut avoir ses chances. Pour les hôpitaux en particulier, se pose toujours le problème des horaires d'ouverture des crèches pour les mères qui travaillent tard le soir et le problème de la garde des enfants quand elles travaillent en équipe de nuit.

A Roussel-Uclaf (Romainville, Seine-Saint-Denis), pour les 2 600 salariés, dont la moitié de femmes, il y a 28 places dans la crèche, et donc une liste d'attente au moins aussi longue. Ajoutons qu'à Roussel-Uclaf la crèche est située au rez-de-chaussée d'un vieil immeuble HLM voisin de l'usine, au bord de la route de Noisy à forte circulation, ce qui est loin d'être l'idéal pour une crèche.

Au siège du Crédit Lyonnais à Paris, par contre, les parents sont dans l'ensemble très satisfaits de la crèche et du jardin d'enfants de l'entreprise ; d'autant plus que les tarifs y sont beaucoup plus bas que dans une crèche municipale (10 F par jour de présence à la crèche, 11 F au jardin d'enfants). Mais là aussi, 65 places de crèche et 80 au jardin d'enfants, pour une entreprise qui compte plusieurs milliers de personnes, cela ne permet pas de satisfaire toutes les demandes.

Alors, ces crèches d'entreprises sont parfois commodes pour les employées lorsqu'elles habitent assez près. Ce n'est souvent qu'une solution à défaut de mieux, car cela oblige à faire de longs trajets avec le gosse sur les bras. Mais cela est loin de pallier le manque d'équipements collectifs dans les quartiers.

Crèches de Montrouge (Hauts-de-Seine) : complet jusqu'en février 1984

A Montrouge (92), sur la porte de la crèche départementale, on peut lire : « Complet pour 1983 ». **La directrice nous a expliqué la situation :**

« Il n'y a pas de place avant la fin janvier 1984. A Montrouge, il y a deux crèches départementales, 2 municipales, une crèche familiale et une garderie. Les nourrices ont jusqu'à 5 enfants à garder. Il y a bien une crèche en construction, mais il en faudrait au moins 4 ou 5, au rythme où la population augmente...

— En ce qui concerne le personnel ?

— Quand tout le monde est là, il y a assez de personnel. Mais il y a souvent des absents. D'ailleurs aujourd'hui c'est le cas. Voyez *(elle est en train de changer un enfant)*, mes deux filles (environ 16 ans) sont là aussi en train de surveiller des enfants, et moi je laisse tomber tous les papiers pour venir m'en occuper. 8 heures par jour pour ce travail, c'est trop, alors les auxiliaires tombent malades et on ne peut pas les remplacer. On a bien eu les 39 heures, mais pas de personnel supplémentaire ; alors ça n'avance pas à grand-chose. Les auxiliaires partent à tour de rôle une heure plus tôt dans la semaine et, chaque jour, les autres s'occupent des enfants de celles qui partent plus tôt. »

L'INDUSTRIE CHIMIQUE DANS LA CRISE

La crise qui frappe l'industrie chimique et la politique de restructuration des grands trusts, souvent permise par les aides étatiques, illustrent l'impasse et l'absurdité d'un système qui ne tient compte ni des besoins des populations ni des intérêts des travailleurs employés dans ce secteur.

Cette branche industrielle avait connu un rapide développement dans les années qui précédèrent la crise, réalisant alors d'immenses profits. Les trusts se dotaient d'installations toujours plus importantes, voulant chacun conquérir le maximum d'un marché qu'ils espéraient en expansion.

Mais, aujourd'hui que leurs capacités de production dépassent de loin la demande, d'un côté les trusts ferment leurs usines ou essayent de produire à l'économie avec le minimum de bras ; de l'autre ils engloutissent des milliards soit pour construire de nouvelles unités, soit pour moderniser les anciennes afin d'acquérir un gain de productivité leur permettant d'être en meilleure position si le marché s'élargissait de nouveau ou, si la crise se prolonge, de soutenir la concurrence en produisant dès à présent, à meilleur prix.

En somme, tous font des paris : paris sur la reprise, paris sur une concurrence réussie, paris d'autant plus stupides que nombreux sont les trusts à faire, en même temps et pour leur propre compte, ce même calcul. La crise se prolongeant, la surproduction s'accroît donc et aboutit à la fermeture d'usines toutes neuves, qui n'ont pas encore servi.

C'est là un gaspillage gigantesque qui se fait avec l'argent des contribuables (puisque c'est avec les subventions et les aides des Etats que les trusts se mènent la guerre) et que supportent aussi les travailleurs de plus en plus nombreux à être victimes de licenciements.

Restructurations et licenciements

La chimie fut un des secteurs où, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la production se développa plus vite que dans le reste de l'industrie, surtout en ce qui concerna la pétrochimie et les matières plastiques. Au point que des trusts aux appétits insatiables eurent dès avant 1973 des capacités de production déjà supérieures à la demande mondiale pour un certain nombre de produits. C'est ainsi que *Les Echos* du 19 octobre écrivaient : « La crise de l'énergie a bon dos. Une partie des surcapacités actuelles existait déjà avant 1973. Par exemple, 45 % de la surcapacité d'éthylène et 70 % de celle de polystyrène datent du début des années 1970 ».

Qu'à cela ne tienne, entre 1973 et 1979, les trusts de la chimie se lancèrent encore dans une course accélérée à la production. Pour compenser la hausse de leurs frais due à l'augmentation du prix du pétrole, ils firent tourner au maximum leurs usines, espérant se rattraper sur des ventes plus massives.

Seulement, en 1980, le marché se rétrécit brutalement. En Europe, la demande chuta de 20 % en 1981. Pour les résines polyester par exemple, les capacités de production, toujours en Europe, sont aujourd'hui de 600 000 tonnes par an, alors que les marchés n'en absorbent que la moitié. Les plastiques sont, avec l'ensemble de la chimie du pétrole et dans une moindre mesure les engrais, les secteurs les plus touchés. Si bien qu'aujourd'hui surproduction accumulée et chute des marchés s'additionnent pour entraîner des ralentissements et des fermetures d'usines. C'est le cas aux USA, au Japon où les producteurs d'éthylène réunis en cartel anti-récession veulent réduire leur production de 56 %, en Europe où Rhône-Poulenc, ICI, Hoechst, Solvay, Shell, se concertent pour former eux aussi un « cartel de crise » dans le même but, sous la présidence de Davignon qui s'est déjà occupé de la crise des textiles chimiques et de la sidérurgie.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

La nécessité de réduire brutalement la production dans la pétrochimie et les plastiques n'empêche nullement de nouvelles usines, plus modernes et employant moins de personnel, d'être construites. D'après *Chimie Actualité* du 7 mai 1982, trois nouvelles grosses unités d'éthylène de 350 000, 300 000 et 500 000 tonnes ont vu le jour respectivement en France, en Grande-Bretagne et en RFA. Deux nouvelles unités de 200 000 tonnes par an en France et 300 000 en RFA ont été construites pour un autre produit important, le CVM. Il en est de même pour le polyéthylène, le polypropylène, etc.

Autre exemple : dans une usine d'éthylène de la Deutsche Marathon Petroleum qui tournait à 57 % de ses capacités, 240 millions de DM ont été investis pour augmenter la productivité et produire non seulement moins cher mais en plus grande quantité (24 % de plus).

Pour survivre, chaque trust doit vendre toujours plus, ce qui n'est guère possible que si l'ensemble de l'économie est en expansion. Après la chute de 1980, tous espéraient la reprise pour 1982, écrivait *L'Expansion* du 26 novembre dernier. En vain. Ils l'espèrent maintenant pour 1983, malgré les prévisions contraires. Certains prétendent même construire, comme ce patron cité par *Chimie Actualité,* « pour les années 1990 et le siècle prochain ».

Bien sûr, des patrons essaient d'investir aussi dans des productions qui marchent encore, telles l'agro-chimie qui est aujourd'hui le champ clos d'une lutte sévère, la pharmacie où Dupont, le premier trust chimique mondial, investit massivement actuellement. Mais, comme commentait le représentant d'un groupe français, « tout le monde veut faire de la chimie fine, et le problème recommencera ».

... ET SUPPRESSION D'EMPLOIS

Parmi les 200 plus grosses firmes chimiques mondiales, la moitié ont déjà licencié. C'est le cas en particulier en Europe. Huls, le quatrième trust allemand des plastiques, a licencié 2 200 personnes. Hoechst et Bayer, toujours en RFA, viennent de mettre chacun plus de 3 000 personnes en chômage technique. Le trust anglais ICI a supprimé 1 700 emplois ces deux dernières années. En Italie, Montedison a diminué son personnel de 14 % en 1982. En France, les plans de restructuration visent des milliers d'emplois. Pour « assainir » la situation, il y aurait, aux dires des patrons, encore des dizaines de milliers d'emplois à supprimer dans la chimie européenne.

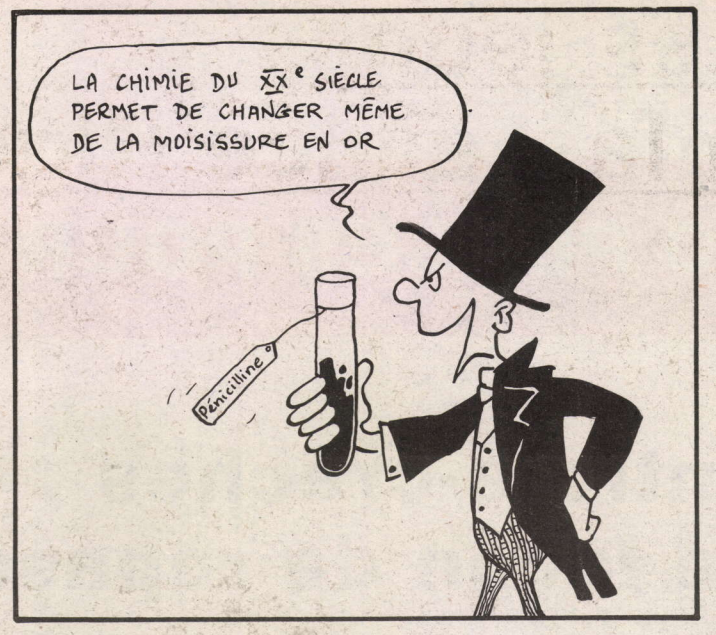

Gouvernement - industries de la chimie : des atomes crochus

En France, le gouvernement de gauche a nationalisé les principaux trusts de la chimie. Il a ainsi racheté à prix d'or des entreprises sérieusement déficitaires. Les six plus grosses entreprises chimiques, qui représentent plus de la moitié de la production et qui sont toutes nationalisées, n'ont pas fait moins de 4 milliards de pertes en 1981 : ce sont Elf-Aquitaine, Rhône-Poulenc, Charbonnages de France-Chimie, ATO-Chloé, Cofaz (groupe Total), PCUK et l'entreprise Minière et Chimique.

Rhône-Poulenc, à lui seul, avait en 1981 16 milliards de dettes accumulées, et les seuls intérêts de la dette se montaient à 2 milliards (un montant presque égal à celui de ses investissements de cette même année : 2,4 milliards).

L'Etat doit donc éponger les dettes. Mais la politique industrielle mise en œuvre dans ce secteur ne vise nullement à employer les crédits et les subventions pour créer des emplois et produire dans l'intérêt des populations.

Non, l'Etat a entrepris de restructurer et d'investir dans la chimie, en 1982, 4,4 milliards de francs et sans doute le double d'ici 1985, uniquement, comme le disait Delors, « *pour donner aux entreprises publiques les moyens d'être compétitives et puissantes sur le marché mondial* ». En cas de réussite cela permettra, disait-il, « *d'irriguer le tissu industriel en aval et en amont* ». Autrement dit, l'ensemble des patrons liés à ce secteur pourraient bénéficier de la conquête de nouveaux marchés, sans avoir risqué un centime. Et si cela ne réussit pas, les patrons n'auront rien perdu.

Dans les deux cas, ce sont les contribuables qui paieront la note et les travailleurs qui feront les frais des diverses restructurations.

Tel est l'objectif du plan chimie rendu public le 8 novembre dernier. Il prévoit le démantèlement de PCUK au profit d'Elf-Aquitaine, Charbonnages de France, Rhône-Poulenc et l'Entreprise Minière de Chimie, avec une plus grande spécialisation de ces différentes entreprises pour pouvoir se lancer à l'assaut du marché mondial. L'Etat déboursera au minimum 5 milliards, plus les coûts dus aux licenciements puisqu'il est d'ores et déjà entendu que le plan, concocté par le gouvernement de gauche, impliquera des licenciements massifs. Le plan ne prévoit rien en ce qui concerne les licenciés. Il se borne tout juste à mentionner que « *des activités de reconversion devront être suscitées* ».

Avant l'établissent de ce plan, les effectifs avaient déjà été réduits. En 1981 par exemple, ceux de CDF ont diminué de 1 100 personnes. Chez Rhône-Poulenc à Pont-de-Claix, ils ont diminué de 300 personnes en quatre ans. A Vitry, 800 emplois ont été progressivement supprimés de 1970 à 1979. Mais c'est un nombre bien plus important encore de suppressions de postes dont il est question aujourd'hui. D'après l'AFP, « *les experts font état d'un sureffectif de 10 % dans l'ensemble de la chimie française* », soit 30 000 emplois ! L'ex-PDG de Rhône-Poulenc prévoyait d'ailleurs en juin dernier la suppression de 4 000 à 5 000 emplois dans son groupe d'ici 1985. Toujours d'après l'AFP, « *pour PCUK, le cabinet Bossart fait état de 3 000 suppressions d'emplois nécessaires* ». La fédération CFDT de la chimie estime quant à elle que de nombreuses usines pourraient fermer, comme à Feyzin, Carling, Wattreloos, Dieuze, Harnes... Pour ce qui concerne les engrais, les experts prévoient de 2 000 à 3 000 suppressions d'emplois sur les 12 000 de ce secteur, avec fermeture d'une vingtaine d'usines « *jugées indispensables dans les milieux industriels* » (*Le Monde* du 11 septembre).

La nationalisation des principaux groupes de l'industrie chimique n'a donc rien changé pour les travailleurs. En se plaçant résolument dans la logique de la compétitivité, de la concurrence, le gouvernement socialiste dispense généreusement les milliards, non pour garantir les emplois des travailleurs, mais pour préserver les profits de ces industries.

Les jeunes à la « sauce Rigout »

« Pas un jeune sans formation ». S'il y a trop de jeunes chômeurs, c'est que les jeunes ne sont pas assez qualifiés. C'est du moins ce que croit ou feint de croire Mitterrand qui, dans ses vœux pour 1983, a annoncé la création de nouveaux stages pour les 18-25 ans.

Cela leur donnera-t-il plus de travail ? Evidemment non ! Aujourd'hui les stages Rigout existent, destinés aux 16-18 ans. Dans les trois derniers mois de l'année 1982, sur les 120 000 jeunes accueillis dans les permanences d'information, 17 000 ont pu soit retrouver une place dans le système scolaire ou de formation professionnelle, soit accéder à un emploi. Et les 103 000 autres ? Personne n'en parle.

Alors, en quoi l'extension des stages jusqu'à l'âge de 25 ans pourra-t-elle résoudre le problème du chômage des jeunes ? Les dernières statistiques publiées par l'INSEE, quant à la situation des jeunes de 18 à 24 ans, montre que sur les 4,3 millions de jeunes de cette tranche d'âge 770 000, donc 18 % d'entre eux, sont actuellement chômeurs déclarés. L'insertion de quelques-uns dans les nouveaux stages pourra tout au plus masquer un temps, au niveau des statistiques, l'importance du chômage, de la même façon que d'autres mesures préconisées précédemment, tel l'avancement de l'âge d'incorporation à l'armée qui avait aussi pour but de retarder l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle.

Et au sortir des stages de formation, leur situation sera la même car plus le chômage augmente, plus les travailleurs, même qualifiés, se retrouvant sans travail sont nombreux.

En fait, les nouvelles mesures annoncées par Mitterrand et présentées comme pouvant limiter le chômage, ne pourront aboutir, dans la situation de sous-emploi instaurée par la crise de l'économie capitaliste, qu'à créer des hospices pour jeunes.

G.L.

Les retraités à la « sauce rigueur »

Les pensions et les rentes du régime général devraient augmenter de 4 % en janvier. Mais on est loin de ce qu'auraient pu espérer les retraités et les pensionnés.

Le journal *Le Monde* souligne ainsi cette amputation des revenus des personnes âgées dans son numéro du 2-3 janvier 1983 :

« Si le décret du 29 décembre n'avait été mis hors service, c'est à 7,3 % d'augmentation — la moitié du taux global de 14,6 % déterminé en juillet 1982 — qu'auraient eu droit les pensionnés. » Pour l'année ils devraient toucher 8 % d'augmentation, alors qu'avec le précédent mode de calcul ils auraient eu droit à 14,6 %, soit une perte sèche annuelle de 6,6 %.

Ainsi l'augmentation des retraites non seulement ne rattrapera pas l'inflation de 1982, mais elle perdra du terrain, par avance, sur celle de 1983.

Au moment où les pensionnés pouvaient espérer, enfin, toucher un chèque ajusté sur l'inflation, le gouvernement a changé les règles du jeu à leur détriment.

Qui a osé prétendre que le pensionné de l'Elysée ne s'occupait pas des personnes âgées ?

• CHANTIERS ALSTHOM-ATLANTIQUE

(Saint-Nazaire)

Le patron confirme les licenciements des quatre, les syndicats laissent faire

Jeudi 30 décembre au cours de l'audience de conciliation devant le tribunal des Prud'hommes, l'avocat de la direction a déclaré que même si les Prud'hommes ordonnaient la réintégration des quatre la direction maintiendrait le licenciement. La loi en donne en effet l'autorisation a l'employeur, et les « droits nouveaux », tant vantés par la gauche n'ont rien changé à cet état de chose. Les patrons ne transigent donc pas et comme prévu seule la lutte des travailleurs pourra les faire céder.

Le lundi 3 janvier, à la reprise après les congés, les travailleurs ont défendu l'idée de la grève. Le lendemain un tract du comité de soutien a été diffusé de l'intérieur de l'entreprise en soulignant la nécessité de la riposte. L'après-midi, un millier de travailleurs ont débrayé à l'appel de l'intersyndicale et ont participé au meeting où un syndicaliste a fait un long historique de la lutte pour se féliciter des résultats obtenus, la réintégration des camarades de la Mécanique. Seule ombre au tableau : le licenciement des quatre pour lesquels il a annoncé des démarches de l'intersyndicale mais aucun mouvement dans l'entreprise. Un travailleur du rang, appuyé par ses camarades a voulu alors intervenir au micro. L'intersyndicale lui a refusé la parole sous les huées d'une partie des travailleurs présents. Avant que les micros ne soient débranchés, il s'est fait le porte-parole de tous ceux qui pensent qu'il faut discuter et populariser l'idée de la grève. Après son intervention, les discussions sont allées bon train sur le terre-plein et certains syndicalistes n'en menaient pas large mais pour le moment le refus évident des syndicats d'engager la lutte retient la majorité des travailleurs.

Correspondant LO

Accident mortel aux chantiers navals

Mecredi 5 janvier, dans la matinée, à l'Alsthom-Atlantique, un accident du travail mortel a eu lieu. Cela s'est passé à la grenailleuse profilée. Un électricien de l'Intervention-sud, en réglant des sondes s'est fait happer les pans de son ciré par les rouleaux des convoyeurs. Il a été broyé.

D'après ce que l'on sait, lorsque cela est arrivé il était seul et il n'y avait personne à côté des arrêts d'urgence pour couper le courant en cas de problème. Le réglage ne pouvant se faire qu'avec la machine en fonctionnement, les causes exactes de l'accident ne sont pas encore connues. Mais l'émotion est grande aux chantiers, et lorsque le directeur des chantiers est arrivé sur les lieux de l'accident, un délégué présent ne s'est pas gêné pour dire **« voilà où mène votre exploitation ».** Il peut venir montrer son visage pâle et défait et s'apitoyer sur notre camarade. Mais, lui ne risque pas l'accident de travail. Par contre l'Alsthom fait payer très cher l'exploitation et les mauvaises conditions de sécurité. L'ouvrier qui a été tué aujourd'hui est mort pour les profits de tous ces parasites.

Correspondant LO

• HÔPITAL DE RIOM Puy-de-Dôme

Fermeture de l'école d'aides-soignantes

« Pour des raisons budgétaires, l'école d'aide-soignantes sera suspendue pour l'année 1983 ». *Telle est la nouvelle que les 500 employés de l'hôpital de Riom, et surtout les 17 ASH (agents de service hospitalier) qui avaient passé l'examen de sélection de cette école fin novembre, ont apprise le 17 décembre.*

Il paraît que les syndicats auraient été mis au courant au Comité technique paritaire tenu quelques jours auparavant, mais personne parmi les employés n'en avait été informé.

Les ASH ne se sont pas laissées faire. Rapidement, une pétition a circulé dans les services. La quasi totalité des présents les ont soutenues : 300 signatures se sont alignées sur leurs feuillets, dont celles de surveillantes et de médecins.

Déjà, elles ont appris que les ASH de deux autres établissements iraient à l'école à Vichy. Le chef du personnel leur a affirmé que celles qui seraient reçues à l'examen de novembre n'auraient pas à le repasser si l'école rouvrait. Mais il a aussi soutenu qu'il ne pouvait faire plus car le ministère a supprimé le budget sur lequel il comptait.

Les ASH sont décidées à continuer. Elles ont envoyé leur pétition à la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale ainsi qu'à Ralite, le ministre de la Santé qui a réduit le budget.

Correspondant LO

DANS LES ENTREPRISES

• **THOMSON-CSF** (Colombes)

Coup fourré

Le 20 décembre, à la veille des fêtes, la direction de la Thomson-CSF-Colombes publiait une note de service qui spécifiait : ***« La présente note annule les notes 82/05 et 82/06 ».***

Tout à la préparation des réveillons, bien peu d'employés prirent garde à ce texte apparemment anodin, qui pourtant revenait sur un avantage acquis.

La note 82/05 spécifiait en effet que serait attribuée une prime de déménagement de 8.000 F en cas de mutation demandée par la direction. Quant à la note 82/06, elle prévoyait une prime de 5.000 F si la mutation était demandée par le salarié lui-même.

Visiblement pas très sûre d'elle, la direction a tenté de voiler son mauvais coup. Un déménagement d'avantages acquis à la cloche de bois, en quelque sorte !

Une loi que les patrons respectent

Chez Norton à La Courneuve, l'application de la nouvelle loi sur le remboursement des frais de transport se solde par un bénéfice net pour la direction.

Alors qu'auparavant elle versait 23 F par mois à près de 700 personnes, soit 16.000 F environ, actuellement 130 personnes seulement bénéficient du remboursement à 40 % de leur titre de transport, les autres venant travailler en voiture, faute de transports en commun pratiques.

On peut estimer à 50 % environ de ce qu'elle déboursait avec les 23 F l'économie ainsi réalisée par la direction.

Même chose à la Thomson-CSF Colombes. Six cents personnes ont sollicité le remboursement de la Carte Orange. Coût pour la direction : 34.984 F. Auparavant l'entreprise déboursait 23 F pour chacun des 2 000 salariés, soit 46.000 F. Une économie de 11.000 F par mois pour la direction qui, bien sûr, tient à appliquer la loi... et surtout ***que*** *la loi.*

• **NORTON** (La Courneuve)

« Produire français » pour le compte des Américains

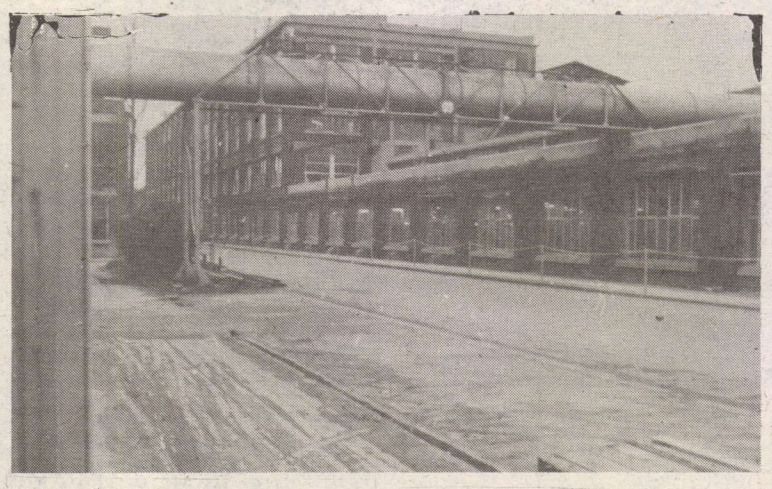

L'usine Norton à La Courneuve dépend, comme son nom l'indique, d'un trust américain qui a des usines un peu partout dans le monde. Mais cela n'empêche pas la CGT de vouloir à tout prix « *acheter, produire et vendre français* ».

C'est ainsi qu'au cours d'une réunion du Comité d'entreprise, au mois décembre, la CGT a déclaré qu'elle a entrepris des démarches afin de trouver un fournisseur français pour l'achat d'un produit acheté actuellement en Allemagne. Elle a ajouté, pour plus de précision, qu'une commission était chargée de cette tâche.

Le patron, lui, n'a pas de préjugés. Il s'est déclaré disposé à « *acheter français* » si la CGT lui trouve ce produit à « *qualité et prix égaux* ». Evidemment, ça ne le gêne en rien que des syndicalistes se transforment en représentants de commerce, s'il pouvait y trouver son compte... même s'il semble sceptique quant au résultat.

Correspondant LO

• **CREUSOT-LOIRE** (Saint-Chamond - Loire)

L'inspection du travail refuse une partie des licenciements

En juillet dernier, la direction de Creusot-Loire, division Armement, avait annoncé son intention de licencier 300 travailleurs, dont 200 travailleurs dans le cadre des pré-retraites, pour cause de restructuration et manque de commandes d'armement.

Au cours de ces derniers mois, les syndicats de l'entreprise ont organisé des débrayages, des délégations auprès des pouvoirs publics.

La direction avait néanmoins, jusqu'à présent, maintenu sa position. En dernier ressort, c'est l'inspection du travail qui devait autoriser ou refuser les licenciements.

La décision est maintenant connue : l'inspection du travail a accepté le licenciement des 200 travailleurs pouvant bénéficier de la pré-retraite dans le cadre du Fonds National de l'Emploi (FNE). Pour le reste, soit environ 80 travailleurs ayant moins de 55 ans, leur licenciement est refusé, y compris celui des 8 délégués que la direction prétendait licencier en premier lieu.

A croire que les arguments de Creusot-Loire pour licencier devaient être bien légers !

Correspondant LO

• **PCUK** (Pierre-Bénite)

Un de nos lecteurs travaillant dans cette entreprise nous écrit

« A PCUK, usine de Pierre-Bénite, le 19 novembre la CGT distribuait un tract chantant les louanges de la loi Auroux concernant les nouveaux droits des travailleurs. La CGT terminait son tract en incitant les travailleurs à se réunir sur les lieux et pendant le temps de travail, conformément — disait-elle — à la loi Auroux.

Le jour même, la direction de l'usine sortait une note d'information destinée à l'affichage dans les services. Dans cette note, la direction se payait le luxe de contrer le tract syndical, en publiant le texte officiel de trois alinéas de la loi Auroux concernant le droit de réunion des travailleurs et les comparant aux affirmations du tract CGT. La loi en question mentionne que les syndiqués peuvent se réunir UNE fois par mois, EN DEHORS des locaux et EN DEHORS du temps de travail ! La direction de Pierre-Bénite se permettait la conclusion ironique suivante : « *Hors décision ponctuelle plus favorable décidée par l'employeur, la loi est pleinement applicable* ».

Il fallut attendre le 1er décembre pour que la « *décision ponctuelle plus favorable* » vît le jour. Ce qui permit à la CGT et à la CFDT, jusque-là silencieuses, de publier un tract, triomphaliste, disant que, pour la première fois à Pierre-Bénite, une heure d'information payée sur le temps de travail avait été obtenue, après des années de revendications. Malheureusement, il s'avéra bien vite que cette heure d'information n'était qu'exceptionnellement accordée aux organisations syndicales, pour qu'elles puissent commenter la restructuration de la chimie devant les travailleurs. Ceux-ci vinrent nombreux à ces réunions. Ils entendirent les responsables syndicaux regretter que la restructuration ne soit pas, évidemment, le reflet exact de ce que souhaitaient les centrales, dirent que l'on pouvait faire mieux, mais que, du côté de la compétitivité, la restructuration était une chose efficace. Le seul point noir était que, du côté social, cela risquait de supprimer à peu près trois mille emplois dans le secteur. La conclusion des représentants syndicaux était que, dans l'ensemble, la restructuration de la chimie était un fait globalement positif ! Des travailleurs s'étonnèrent de cette appréciation, venant après cette menace de trois mille licenciements. Les délégués, plutôt gênés, reconnurent qu'il faudrait peut-être réagir mais que cela était très difficile à organiser, les travailleurs n'étant, paraît-il, pas combatifs en ce moment !

Pourquoi les travailleurs seraient-ils combatifs, puisque ceux qui parlent en leur nom estiment qu'une mesure anti-ouvrière, risquant de faire trois mille chômeurs supplémentaires, est une chose globalement positive ? C'est la réflexion que firent de nombreux camarades en regagnant leur atelier... »

H.G. VILLEFONTAINE

• **CFR** (Le Havre)

Une justice au service des profits

Le tribunal correctionnel du Havre a relaxé le directeur et le responsable d'une unité de la Raffinerie de Normandie qui étaient inculpés pour un accident mortel. Le 23 février 1979, une fuite de gaz au Cracking 4 avait provoqué une explosion et un incendie. Un opérateur était mort, brûlé par la nappe de feu.

L'expert judiciaire a estimé que la sécurité était assurée, le règlement intérieur respecté et la législation correctement appliquée. Le directeur de la raffinerie a déclaré qu'il ***« cherchait toujours à améliorer la sécurité des installations après un accident dramatique ».*** **Pourtant, les autres accidents qui se sont produits depuis, dans d'autres unités, semblent prouver le contraire. En avril 1981, l'explosion d'un « vide-vite » a fait un mort et un brûlé grave. En août 1982, une explosion à la Distillation 11 a aussi coûté la vie à un travailleur et a fait deux brûlés graves. A chaque fois, c'est l'état de vétusté des installations qui est en cause. Le matériel est souvent défectueux, mal entretenu. A chaque manœuvre, il y a des risques.**

Nous avons été bouleversés par ces acccidents et, pour nous, la responsabilité de la direction ne fait aucun doute. Mais les enquêtes traînent en longueur et, au bout du compte, la justice ne trouve rien à redire.

Correspondant LO

• **SNCF** (Paris-Masséna)

Un cheminot nous écrit

« J'ai été embauché en mars 1980 comme AMN à l'atelier d'Orléans-les-Aubrais. Aujourd'hui, je suis muté à Paris-Masséna.

Je travaille en 2 × 8. Lorsque je fais les matinées, je dois me lever à 4 h pour embaucher à 6 h, et je suis de retour chez moi à 18 h, à cause des trains à attendre. Et quand je fais l'après-midi, je pars à 10 h, pour rentrer à 20 h.

J'habite un foyer de célibataires de la SNCF à Orléans. Les loyers viennent d'augmenter et il n'y a pas le choix : ils sont directement prélevés sur le bulletin de paye. La SNCF ne prend même pas la peine de délivrer une quittance.

Voici le résultat : je touche ce mois-ci 2.881,01 F. Seulement voilà, agrafés avec la feuille de paye, il y avait aussi les bons vœux de la direction ! ».

DANS LES ENTREPRISES

• CCP (Marseille)

Les employés en grève

Pour les deux vendredis veilles de fête, les quelque deux mille employées du Centre de Chèques Postaux de Marseille voulaient être libres l'après-midi, ce qui voulait dire, pour les brigades, avoir un des vendredis entièrement libre. Mais la direction, sur instruction du ministre, ne voulait donner que trois heures, ce qui faisait sortir la brigade d'après-midi à 16 h 30.

Après un certain nombre de délégations de la CGT et de la CFDT, la direction n'avait rien accepté.

L'entêtement mesquin de la direction s'ajoutait à l'accumulation d'un rythme de travail accéléré, aux pressions insidieuses de certains chefs, sans parler de la baisse du pouvoir d'achat. Aussi, excédées de voir que, même pour la fin de l'année, le ministère se refusait à faire cadeau d'une vacation, les employées cessèrent plus d'une heure le travail. Lundi 20 décembre, à l'appel des syndicats, elles sortaient dans les couloirs en manifestant.

Le mardi, elles occupaient à 450 la salle du tri des chèques, déclarant en substance : « *On y est, on y reste* ». Mais la CGT, surprise de la détermination des grévistes, faisait reprendre le travail, pendant qu'une délégation syndicale allait négocier avec le chef de centre. Le mercredi, le mouvement reprenait. A partir de 9 h 30 les employées se retrouvaient à près de 400 à la salle de tri. Là, la CGT expliquait qu'elle ne voulait pas prendre la responsabilité d'une grève. Puis, par la voix d'une permanente, ancienne employée des Chèques, ce syndicat déclarait qu'il ne fallait en aucun cas perturber le trafic. La brigade d'après-midi, elle, travaillait normalement. Il ne restait mercredi après-midi qu'une trentaine de grévistes.

Le lendemain, jeudi, des affiches de la CFDT qui appelaient à se réunir à la salle de tri furent rayées mystérieusement. Quelques militantes de la CGT passèrent dans les services pour demander aux employées de rester travailler, afin de ne pas gêner les négociations, le chef de centre s'étant engagé à ne pas prendre de sanctions contre les grévistes si tout était calme jeudi.

Tout fut si calme que les négociations aboutirent, là encore, à un refus de la direction.

Correspondant LO

• ASSURANCE L'EUROPE (Paris 9e)

L'Europe éclate... méfiance !

La compagnie d'assurances l'Europe, qui fait partie depuis quelques années du groupe VIA, va bientôt disparaître. Elle connaissait, paraît-il, des difficultés financières. En vertu de quoi la direction nous poussait au travail, pour « *redresser la situation* », comme elle disait. Cela n'empêchait pas les bruits de couloir de circuler, parlant d'une vente prochaine. Et à la mi-décembre, nous avons appris officiellement que la compagnie était pratiquement vendue et que les biens, la clientèle et le personnel (416 employés, 84 cadres) seraient répartis entre trois autres compagnies d'assurances : le groupe VIA, La Providence et Le Secours. Une partie du personnel resterait sur place pendant trois ans, pour effectuer la liquidation et régler les sinistres antérieurs au 31 décembre 1982.

La majorité des employés ont été plutôt soulagés de sortir de l'incertitude. D'autant plus que la direction a, dès le début, assuré que le personnel « titulaire » serait repris par les compagnies acheteuses. Mais cela voulait aussi dire qu'elle se préparait à licencier les intérimaires, les employés sous contrat à durée déterminée et ceux embauchés depuis moins d'un an (les « auxiliaires » dans les assurances). Et déjà deux collègues avaient reçu leur lettre de licenciement pour l'anniversaire de leur rentrée dans la compagnie, au lieu de leur titularisation.

Une réunion des non-titulaires a eu lieu et nous avons envoyé un porte-parole auprès de l'inspecteur du travail pour connaître nos droits. La direction est vite revenue sur une partie de ces menaces de licenciements. L'emploi de tous les « auxiliaires » a été garanti et les deux lettres de licenciements déjà expédiées ont été annulées. Mais la direction veut toujours licencier une vingtaine d'employés sous contrat à durée déterminée et intérimaires. Il n'est pas question d'accepter ces licenciements et des démarches sont en cours pour engager un recours devant les Prud'hommes.

Depuis la confirmation de la vente, des assemblées générales ont eu lieu tous les jours, organisées soit par les syndicats, soit par la direction, car il restait pour tous les employés la question de qui resterait, qui partirait, dans quelle compagnie et à quelle conditions ? Après une de ces assemblées, nous sommes montés à 150 dans le couloir de la directon et une dizaine d'entre nous ont été reçus. Tout ce que les directeurs et chefs du personnel ont été capables de nous dire, c'est que 50 personnes seraient reprises par VIA et 450 par La Providence et Le Secours. Parmi elles, une première vague de 240 seraient intégrées en mai 1983. Les 190 autres resteraient à L'Europe pour la liquidation et seraient absorbées en trois ans, à raison de 70 par an. Nous avons demandé que tous ces mouvements de personnel se fassent au volontariat, car beaucoup ont des préférences, en fonction en particulier du domicile et des moyens de transport. Les directeurs ont admis que nous fassions connaître nos préférences... mais pas promis de s'y conformer. Ils veulent décider des affectations, prochaines et ultérieures, selon les besoins des compagnies et en fonction de l'appréciation de nos chefs. Et ce n'est que vers la fin janvier que nous saurons qui partira dans la première vague, et où.

Quand ils ont promis le réemploi de presque tout le personnel, les directeurs de La Providence et du Secours ont laissé entendre qu'ils se montraient généreux. Mais les conditions auxquelles se fera le départ montrent bien les limites de cette prétendue générosité. Ils veulent que ce personnel, dont ils ont besoin, leur coûte le moins cher possible. Certes, ils ont promis que notre salaire annuel serait maintenu. Mais cela se traduira par une diminution du salaire mensuel : nous étions payés sur 13,5 mois, et nous le serons désormais sur 14. Nous bénéficierons des mêmes augmentations générales que le personnel de La Providence et du Secours. Par contre, nous perdrions certains avantages acquis : en particulier la possibilité pour les mères de famille de prendre trois jours payés par mois pour soigner un enfant malade. Par ailleurs la direction de L'Europe nous a déjà précisé qu'il n'y aurait ni promotions ni augmentations individuelles d'ici au 1er mai pour tout le monde, et jusqu'à leur départ pour ceux qui resteront encore un, deux ou trois ans.

Les patrons des assurances veulent bien jongler avec leurs compagnies, les restructurer au mieux de leurs intérêts. Mais quand les employés se font entendre assez fort pour obtenir une réponse, on leur répond qu'ils vont trinquer. Alors, la méfiance s'impose plus que jamais.

Correspondant LO

• PTT (Lyon)

Grève des télégraphistes de la Recette Principale

A la Recette Principale, les problèmes s'accumulaient depuis longtemps pour les préposés de la distribution télégraphique. Après plusieurs débrayages, les 15 télégraphistes de la RP se sont mis en grève du vendredi 24 au 31 décembre.

Leurs revendications touchent aussi bien les horaires de travail, l'alignement de leur statut sur celui des facteurs (prime de panier, paiement des frais de transport), que leurs conditions de travail (locaux, état des mobylettes, possibilité d'utiliser régulièrement une voiture de service).

Ils se sont rapidement rendu compte que beaucoup de leurs problèmes sont les mêmes que ceux des autres télégraphistes de Lyon, et concernent donc près d'une centaine de personnes.

Ils ont donc entrepris de contacter les cinq autres bureaux, afin d'établir leurs revendications communes.

Cela n'a pas suffi à étendre le mouvement mais, pour la première fois depuis longtemps, les uns et les autres exprimaient la volonté de faire quelque chose ensemble.

Aujourd'hui, les discussions entre télégraphistes se poursuivent : des liens qui pourront être utiles pour l'avenir.

Correspondant LO

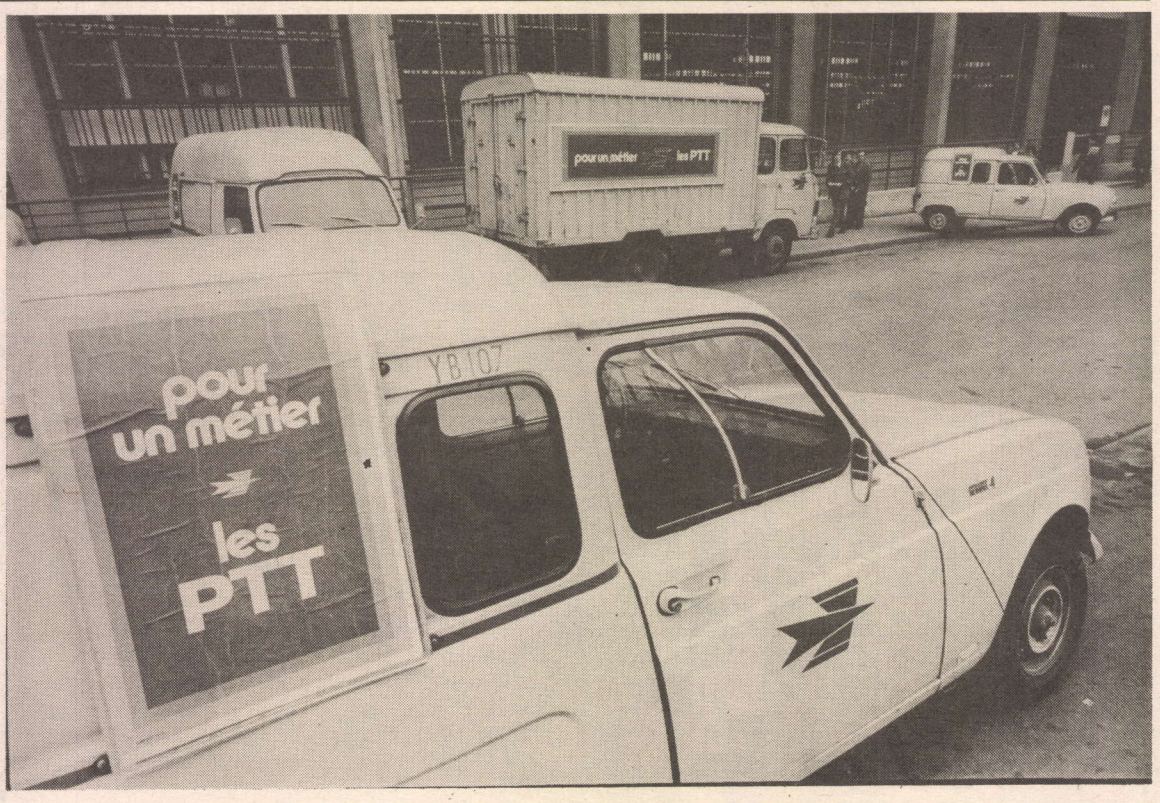

Pouvoir disposer d'une voiture de service : une revendication des télégraphistes.

FILMS

« Pirate movie » de Ken Annakin

Mabel, la godiche, la timide, va s'offrir — et nous offrir — un rêve d'aventure prometteur au temps des pirates. Les gags, les incongruités, les anachronismes et les effets musicaux abondent dans cette comédie musicale.

Le réalisateur, Ken Annakin, est, paraît-il, un grand admirateur des films de pirates hollywoodiens. Les allusions aux grands classiques du genre où Tyrone Power, Errol Flynn, Burt Lancaster immortalisaient les héros flibustiers, sont nombreuses.

Il manque néanmoins les grandes scènes d'abordage par mer déchaînée. Les pirates ont accosté dans une crique et l'on doit se contenter d'un jeune apprenti pirate qui rencontre une jeune fille sur une plage.

L'humour et la vivacité du ton sauvent heureusement ce couple gentillet de la mièvrerie parfois menaçante.

Marie ANTONIN

« Mora »

Mora, photographe français dans un pays d'Amérique latine, assiste à un meurtre... qu'il fixe sur sa pellicule. Plus tard, il photographie une femme agressée par trois hommes, battue et violée, mais il y a quand même une justice pour les voyeurs puisqu'il se fait tirer dessus par ces énergumènes ! Entre-temps, Mora passe son temps à développer ses photos, à marcher de long en large, à penser à on ne sait trop quoi, à courir après une jeune fille qui, on l'apprend plus tard, a rejoint les rangs de ceux qui luttent contre la dictature. Pourquoi lutte-t-elle ? Comment lutte-t-elle ? Mystère. On a droit à un petit discours d'un autre journaliste français, chef de file des opposants, qui ne nous apprend rien mais laisse penser que tous ces gens-là ne sont pas très futés.

Les acteurs sont mauvais — en dehors de Léotard, mais dans un rôle sans intérêt — et l'on s'ennuie ferme. Fumeux et prétentieux.

Marie-Claude SOLAC

REPRISE

« Gilda » avec Rita Hayworth

On ressort ces temps-ci sur les écrans un film de Charles Vidor avec Rita Hayworth qui fut il y a une quarantaine d'années une des gloires du cinéma hollywoodien.

L'argument du film est simple. Une belle femme ne peut être qu'une cavaleuse. Mais heureusement les hommes sont là, qui ne sont pas dupes et qui sauront tout faire pour lui apprendre à se bien tenir.

Un bel échantillon de cinéma misogyne.

Jacques FONTENOY

MOTS CROISÉS

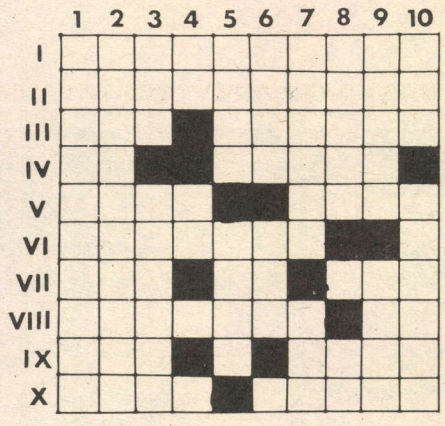

HORIZONTALEMENT. — I. Ne donne rien pour rien. II. En les suivant on ne risque pas de se réchauffer. III. Pas très tendre. Station thermale. IV. Enlever à l'oreille. On rêve quand on s'y perd. V. Ministre de Gambetta. Il nous offre l'Armagnac. VI. Pedigree. VII. Chienlit. Précieux mais renversé. Il nous fait tourner la tête. VIII. Pas à sec. Symbole. IX. A l'entrée de la nursery. Sans gène. X. Avant l'embauche. Roublards.

VERTICALEMENT. — 1. Trop beau pour être vrai. 2. De bouche à oreille. 3. On ne l'ébranle pas facilement. Mieux vaut les avoir de son côté. 4. Consonnes. Train presque rapide. 5. Dans la creuse. Basque. 6. Chamboulée pour contenir des cendres. Possessif. 7. Sépare le bon grain de l'ivraie. Dans le ruisseau. 8. Toujours muette même quand elle parle. En crise. 9. Poids plume. Près des mottes. 10. Directions. Uniques.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	B	A	I	G	N	O	I	R	E	S
II	A	D	O	L	E	S	C	E	N	T
III	R	U	■	O	E		O	S	E	E
IV	B	L	O	U	S	O	N	S	■	N
V	E	T	A	T		L	E	E	■	T
VI	L	E	S	O	■	E	■	N	■	O
VII	U	S	I	N	E	R	■	T	E	R
VIII	R	■	S	N	■	O	R	I	N	■
IX	E	T	■	E	T	N	A	■	A	A
X	S	E	N	S	E	■	I	■	■	S

Sélection cinéma

dans les salles parisiennes

Films récents...

TELL ME.
de Lee Grant.

Deux vieillards, confrontés à la maladie et à la mort, voient renaître leur amour. Un film tout en douceur et en tendresse.

Forum cinéma 1er (vo). Studio Logos 5e (vo).

L'OMBRE DE LA TERRE.
film tunisien de Taïeb Louhidi.

La dissolution d'une famille patriarcale aux confins du désert nord-africain.

Studio de la Harpe 5e (vo).

LA NUIT DE SAN LORENZO.
de P. et V. Taviani.

En août 1944, le drame vécu par la population d'un village de Toscane prise entre les armées américaines qui avancent et les armées allemandes qui refluent, ainsi que les fascistes.

UGC Opéra 2e. 14 Juillet 6e (vo). Racine 6e (vo). Biarritz 8e (vo). 14 Juillet 11e (vo).

DE MAO A MOZART.
de Murray Lerner.

Le violoniste américain Isaac Stern en tournée en Chine. On est sous le charme de la musique et d'Isaac Stern tout le long du film.

Hautefeuille 6e (vo). Pagode 7e (vo). Marignan 8e (vo). Sept Parnassiens 14e (vo).

UNE CHAMBRE EN VILLE
de J. Demy

La grève des chantiers de St-Nazaire en chansons, par l'auteur des **Parapluies de Cherbourg.**

Olympic Luxembourg 6e. Biarritz 8e.

VICTOR-VICTORIA.
de Blake Edwards.

Bousculant les préjugés, ridiculisant les machos et les super-vamps style hollywood, cette comédie musicale nous emmène avec brio dans le monde du music-hall.

Movies Les Halles 1er (vo). Impérial 2e. Saint Michel 5e (vo). Montparnasse 83 6e. Colisée 8e (vo). Saint-Lazare 8e. Saint-Lazare Pasquier 8e. George V 8e (vo). Marignan 8e (vo). UGC Gare de Lyon 12e. Montparnos 14e. 14 Juillet 15e (vo). Secrétan 19e.

COMEDIE EROTIQUE D'UNE NUIT D'ETE.
de Woody Allen.

Shakespeare et Bergman revus par Woody Allen. Une parodie drolatique.

Studio Alpha 5e (vo). Paramount Odéon 6e (vo). Publicis Elysées 8e (vo). Paramount Montparnasse 14e.

YOL.
de Yilmaz Güney et Serif Gören.

A travers les voyages de cinq prisonniers bénéficiant d'une permission pour revoir leur famille, un visage de la Turquie d'aujourd'hui et de l'oppression qui pèse sur le peuple.

UGC-Opéra 2e. Danton 6e (vo). Biarritz 8e (vo). 14 Juillet 6e (vo).

E.T.
de Steven Spielberg.

Des jeunes enfants protègent un Extra-Terrestre. Un conte de science-fiction qui est un éloge à l'amitié et au droit à la différence...

Gaumont Les Halles 1er (vo). Gaumont Richelieu 2e. UGC Opéra 2e. Danton 6e (vo). Hautefeuille 6e (vo). George V 8e (vo). Marignan 8e (vo). Normandie 8e. Paramount Mercury 8e. Lumière 9e. Paramount Opéra 9e. Nation 12e. UGC Gare de Lyon 12e. Fauvette 13e. Paramount Galaxie 13e. Gaumont Sud 14e. Montparnasse Pathé 14e. Sept Parnassiens 14e (vo). Bienvenue 15e. Convention 15e. Kinopanorama 15e (vo). 14 Juillet 15e (vo). Mayfair 16e (vo). Paramount Maillot 17e. Wepler 18e. Secretan 19e. Gambetta 20e.

... et moins récents

TOM JONES.
de Tony Richardson.

Une peinture pleine de verve de la société anglaise du XVIIIe, de sa petite noblesse campagnarde aux mœurs libres. Un film truculent.

Forum cinéma 1er (vo). Quintette 5e (vo). Olympic Luxembourg 6e (vo). Olympic Balzac 8e (vo). Lumière 9e. 14 Juillet 11e (vo). Escurial 13e (vo). Olympic 14e (vo). 14 Juillet 15e (vo).

LE TROUPEAU.
de Z. Okten et Yilmaz Güney.

Au travers de la vie d'une famille, les problèmes de la Turquie d'aujourd'hui.

14 Juillet Parnasse 6e (vo).

LES RAISINS DE LA COLÈRE.
de John Ford.

D'après le roman de John Steinbeck.

Exploitation et révolte des ouvriers agricoles dans l'Amérique des années 1930.

Studio Contrescarpe 5e (vo). Espace Gaité 14e (vo).

LA POURSUITE IMPITOYABLE.
d'Arthur Penn.

Un sherif seul pour s'opposer à un lynchage. Un tableau sévère de l'Amérique contemporaine.

Action Christine 6e (vo). Action Lafayette 9e (vo).

TELE

LES DOSSIERS DE L'ECRAN

Qu'est-ce qui fait courir les turfistes ?

Les Dossiers de l'écran du mardi 4 janvier étaient consacrés au tiercé. Après le film de Laurent Heynemann, *Le mors aux dents*, où l'on voit se mêler différentes affaires scandaleuses et des règlements de compte entre clans de droite, les invités se sont empressés de rassurer les spectateurs.

Le représentant de la police a expliqué que, au grand jamais, la police n'utilisait de méthodes dignes des truands comme on venait de le voir dans le film. Le représentant de l'Association d'encouragement de la race chevaline, qui est un des principaux bénéficiaires des paris engagés sur les chevaux, a fait de même. Seul le directeur du *Meilleur* faisait quelques vagues sur le ton démagogique propre à son journal. Le débat s'est donc engagé sur les truquages des courses, puis sur le doping des chevaux et sur les « trucs » que peuvent utiliser les entraîneurs, comme par exemple laisser perdre un cheval pendant quelques courses pour qu'il ait mauvaise réputation et faire baisser le poids de son handicap (la charge supplémentaire que portent les chevaux lors des courses de handicaps et qui est censée équilibrer les chances), et lui donnent ainsi la possibilité de gagner.

On nous a dit quelques mots de la « soult » — habituellement appelée par déformation la « soupe » — qui est la masse de centimes qui ne sont jamais payés aux parieurs par le PMU qui arrondit les sommes. Mais dans les poches de qui cet argent disparaît ?

Un représentant des petits parieurs se lamentait sur les difficultés plus grandes aujourd'hui de faire des paris « scientifiques » en étudiant les chances des chevaux, car il arrive bien souvent que tel ou tel cheval soit ménagé lors d'une course pour lui permettre d'être en forme à la suivante. Mais personne dans ce débat n'a remarqué qu'il existait au tiercé un gagnant à tous coups... l'Etat dont les prélèvements représentent une somme de 3 à 4 milliards par an. On a par contre appris que, depuis 1982, une partie de ces prélèvements étaient laissés aux différentes sociétés qui animent le sport hippique, la Fédération nationale des sociétés de courses, le PMU, dont les représentants avaient l'air dans le débat de parfaite connivence, ceci, afin de leur permettre de se moderniser pendant les quatre années à venir. Une aide aux entreprises en quelque sorte ! Et pour l'occasion un patron s'est réjoui de cette mesure prise par le gouvernement de Mitterrand. On le serait à moins.

Jacques FONTENOY

Sélection

Samedi 8 janvier

21 h 25. TF1. Droit de réponse de Michel Polac. **Science et astrologie.** Dans la balance, une équipe de scientifiques contre des astrologues professionnels et amateurs.
22 h 45. TF1. Fragments. L'acteur français François Marthouret a visité les studios Mosfilm en Union Soviétique et a interviewé cinéastes, acteurs, comédiens sur la condition de l'artiste en URSS. Cette enquête qui pose forcément le problème de la liberté d'expression en URSS a amené, paraît-il, F. Marthouret à se demander aussi où est la liberté d'expression en Occident.

Dimanche 9 janvier

20 h 35. TF1. Cinéma : **Les choses de la vie** avec Michel Piccoli et Romy Schneider. Un homme revoit défiler son passé, sa vie, ses amours. A revoir, puisqu'il est diffusé pour la quatrième fois !
20 h 35. A2. Chant d'Aragon. Isabelle Aubret, Marc Ogeret, Catherine Sauvage, Monique Morelli et d'autres chanteront des poèmes d'Aragon.
22 h 35. FR3. Cinéma de minuit. Cycle film noir. **Règlement de compte,** un film de Fritz Lang datant de 1953.

Mardi 11 janvier

20 h 35. TF1. Soirée Elvis Presley, Le jour où Elvis est venu à Bremerhaven. Téléfilm allemand. En 1958, Elvis Presley débarquait en Allemagne Fédérale pour y faire son service militaire. Ce film veut montrer la fascination qu'exerça le futur « King » sur la jeunesse allemande des années 50.
20 h 40. A2. Cinéma : **L'imprécateur** avec Michel Piccoli, Jean Yanne, J.P. Marielle, Marlène Jobert, et d'autres. Panique dans une filiale française d'une société multinationale.

Mercredi 12 janvier

20 h 35. TF1. Mercredis de l'information : Ma dernière volonté. Le droit d'abréger les souffrances, de refuser la douleur, de mettre fin à la vie. C'est à ce problème que sera consacrée l'émission.
20 h 35. FR3. Cinéma : **L'art de la fugue** avec Maurice Biraud, Bernard Haller, Laurence Vincendon. Comédie farfelue. L'insolite, l'humour, les personnages attachants font que l'on oublie l'histoire et l'intrigue, un peu minces.

Jeudi 13 janvier

14 h. A2. Aujourd'hui la vie : Les femmes aux municipales. « Avec ou sans quota, êtes-vous candidate ? ». Plusieurs personnalités interviewées répondront à cette question, dont notre camarade Arlette Laguiller.
20 h 35. FR3. Cinéma : **Nosferatu, fantôme de la nuit,** de W. Herzog. Pour ceux qui aiment les histoires de vampires. Ce film est loin de valoir les Nosferatu de Murnau, gloire du cinéma allemand des années vingt. Mais il vous évitera une autre horreur : Raymond Barre sur A2 à la même heure.

22 h 05. TF1. Histoire des inventions : Inventer l'inconnu. La troisième de cette série de six émissions consacrée ce soir à tous ceux qui partirent à la conquête de l'électricité. Le courant devrait passer...

Vendredi 14 janvier

20 h 35. TF1. Gilbert Bécaud est allé chanter au bord des lacs du plus gros complexe hydraulique du Canada : la Baie James. De quoi être branché avec « Monsieur 100 000 volts ».
22 h 35. TF1. Les grandes expositions : Fantin Latour. Ce peintre quelque peu oublié a connu Rimbaud, Verlaine, Manet, Zola. Il a peint de très beaux portraits et des natures mortes éblouissantes. L'émission parviendra-t-elle à nous faire partager cet éblouissement ?
23 h 05. A2. Ciné-club : **Dracula,** un classique du film fantastique tourné en 1931 par Toe Browning.

EXPOSITIONS

« Eluard et ses amis peintres »

Des livres, des manuscrits, des poèmes d'Eluard, mais aussi de nombreuses peintures, collages ou photographies, ont été rassemblés afin d'évoquer la vie et l'œuvre du poète. L'itinéraire poétique de Paul Eluard y est présenté en liaison avec celui d'autres artistes de son temps : Max Ernst, Chirico, Magritte, Tanguy, Dali, mais aussi Braque, Fernand Léger, Masson, sans oublier Miro et Picasso.

De 1924 à 1934, Paul Eluard participa au mouvement surréaliste aux côtés d'André Breton et Benjamin Perret.

L'exposition présente de joyeuses proclamations iconoclastes, d'irrévérencieuses « toiles » de Max Ernst ou de Magritte et autres manifestations d'un courant qui tenait alors bien haut l'étendard de la révolte et de la provocation artistique.

Mais si les surréalistes s'étaient engagés aux côtés du jeune Parti Communiste Français au moment où il apparaissait comme porteur des idées révolutionnaires, bon nombre d'entre eux le suivirent dans son évolution stalinienne. En dépit des efforts d'André Breton pour promouvoir un front des artistes révolutionnaires indépendant du stalinisme et le condamnant, le mouvement surréaliste se désagrégea. Paul Eluard rompit à la veille de la guerre avec Breton, se rangea dans le camp stalinien et entonna — comme Aragon — les trompettes nationalistes, chantant la France résistante contre l'envahisseur allemand.

Au lendemain de la guerre, on le retrouve toujours aux côtés des staliniens, dans tous les congrès pacifistes, auteur lui aussi d'une *Ode à Staline* et de nombreux poèmes sur l'amour et la paix.

L'exposition de Beaubourg est riche en documents de toutes sortes. Mais les points de repère et les explications manquent souvent et cela n'aide pas à la compréhension.

André JUILLARD

Eluard et ses amis peintres. Centre Georges Pompidou. Jusqu'au 18 janvier 1983.

« De Carthage à Kairouan »

Cette exposition présente les principales richesses des musées tunisiens.

De magnifiques statuettes, stèles et autres ornements funéraires illustrent la fondation de Carthage par les Phéniciens de Tyr, vers l'an 800 avant Jésus-Christ, et le début d'une civilisation originale imprégnée de traditions et d'art africain : la civilisation punique.

D'autres statues et mosaïques témoignent de l'influence romaine à partir du 1er siècle avant Jésus-Christ. Enfin, le développement de l'art au cours des trois premiers siècles de notre ère, et l'impact de la civilisation islamique constituent les derniers aspects, rapidement abordés toutefois, de l'exposition qui présente, entre autres, de beaux manuscrits du Coran.

Particulièrement riche en ce qui concerne toute la période antérieure à l'époque romaine, cette exposition est pourvue de tableaux explicatifs tandis qu'un commentaire enregistré sur cassette autorise une visite guidée qui permet de comprendre l'histoire et les origines des œuvres exposées.

Samuel LATAN

Jusqu'au 28 février, Petit Palais, tous les jours de 10 h à 17 h 30. 14 F et 15 F pour la cassette avec deux écouteurs.

LIVRES

Les quais des concessions étrangères à Shangaï au début du siècle. (Photo Violet)

« Printemps » de Pa Kin

Printemps de Pa Kin est le deuxième tome de la trilogie *Torrent* dont le premier tome *Famille* est l'œuvre la plus célèbre de l'auteur. Ecrit un peu avant 1920, *Printemps* est un livre dédié à la jeunesse chinoise car *« le printemps lui appartient »*, pense l'auteur : c'est elle qui est capable de faire craquer la vieille société, c'est elle qui est capable d'oser.

Avec ce roman, nous pénétrons dans la demeure d'une très grande et très vieille famille chinoise enserrée entre d'épaisses murailles, avec ses jardins, ses lacs, ses nombreux appartements, où la vie semble s'écouler hors du temps suivant des rites et des lois auxquels tout le monde obéit scrupuleusement. C'est le monde féodal chinois que rien à première vue ne semble pouvoir ébranler.

Sur un rythme lent (qui accentue l'impression étouffante d'avoir affaire à une société figée), l'auteur s'attache à décrire la jeune génération de cette grande famille, ses joies, ses plaisirs dans ce monde confiné mais surtout ses aspirations, sa soumission ou sa rébellion à l'ordre établi imposé.

Car cette société apparemment immuable est en train de se lézarder. Nous sommes en 1920, dans un monde où les seigneurs de guerre continuent de faire régner la terreur dans les campagnes, où les Japonais occupent une partie du territoire.

L'intelligentsia chinoise s'ouvre à l'influence de l'Occident et surtout à celle de la Russie révolutionnaire.

Les ondes de choc de ces diverses influences vont même ébranler la demeure ancestrale et l'amorce de la rébellion des jeunes va remettre en question la paix bien factice de cette maison.

C'est aux limites étroites de ce monde clos où l'homme règne en maître sur femmes et concubines et sur de nombreux domestiques réduits pratiquement à l'état d'esclaves, que se heurtent les jeunes.

Au début du roman, nous apprenons qu'un d'entre eux a fui la maison familiale et se trouve à Shangaï où il a rejoint ceux qui lutte pour *« la cause du peuple »*. C'est grâce à ses lettres que le ferment de la révolte sera entretenu chez les autres. Et l'auteur dans une étonnante galerie de portraits dresse un répertoire complet de toutes les manières possibles qu'ont les jeunes de faire face au monde qui les entoure : il y a des victimes, ceux qui se soumettent et souffrent et ceux qui n'acceptent pas leur sort, se battent et servent d'exemple aux autres.

Pa Kin choisit le camp de ceux qui se libèrent, celui des filles surtout. L'une devient rédactrice à *La Cause du Peuple*, l'autre s'enfuit à Shangaï pour échapper à un mariage forcé et participe désormais au combat pour la liberté.

C'est sur cette note d'espoir et de liberté que s'achève ce roman d'une lecture parfois irritante par la lenteur de l'action mais qui fait comprendre comment cette société féodale chinoise en pleine décadence aboutit à l'explosion révolutionnaire de la fin des années vingt.

Marie ANTONIN

Printemps *de Pa Kin. Ed. Flammarion. 80 F.*

« Tous aux abris » de Pierre-François Derems

Ce livre porte en sous-titre *Le livre qui sauve* et se veut une *« petite anthologie de la bombe atomique et des manières de s'en protéger »*. Mais de manière de s'en protéger, il n'y en a véritablement qu'une, c'est de faire en sorte qu'elle n'éclate pas. C'est l'avis de l'auteur, et on le partage.

Dans les premières pages, Pierre-François Derems rappelle quels sont les effets de la bombe atomique : les radiations bien sûr, mais aussi l'effet de souffle et l'effet thermique, qui font encore bien plus de victimes. Suivent quelques pages sur Hiroshima et Nagasaki : des faits qui sont connus de tous, mais qu'il n'est pas mauvais de rappeler. L'opinion publique s'est tellement habituée à la course aux armements, que la bombe atomique est en quelque sorte banalisée aujourd'hui, alors que certains missiles transportent des charges cent fois supérieures à la bombe d'Hiroshima.

Tout le reste du livre est consacré aux prétendus moyens de défense contre d'éventuelles explosions nucléaires. Et là, l'auteur préfère employer la dérision et l'humour noir. On nous présente une famille heureuse et prévoyante, calfeutrée au fond de son abri au milieu des boîtes de conserves, qui réussit donc à survivre à l'explosion... pour mourir quelques heures plus tard, asphyxiée par les fumées envahissantes du gigantesque incendie qui s'étend sur des kilomètres.

Non, il n'existe vraiment rien qui puisse protéger efficacement dans le cas d'une guerre nucléaire. Et quand bien même quelques miraculés s'en tireraient indemnes, ils ont toutes les chances, en sortant de leur abri au bout de quelques semaines, de trouver le paysage quelque peu changé en surface !

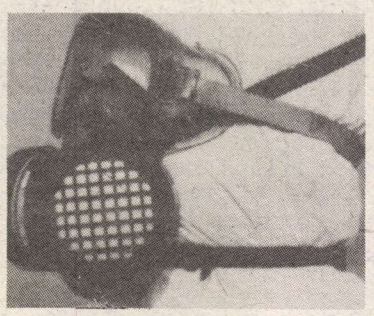

Au passage, l'auteur égratigne les idées saugrenues qui ont cours actuellement : celle qui voudrait, par exemple, que la bombe à neutrons soit une arme « propre » ; ou encore il se moque de la terreur qu'inspire à certains la crainte que des chefs d'Etat comme Khadafi puissent un jour se doter de la bombe atomique : comme si cette dernière était plus rassurante entre les mains de Reagan, Andropov ou Mitterrand !

Le livre est illustré de photos, de publicités pour des abris anti-atomiques, d'interviews de savants, de militaires ou d'hommes politiques ; on y trouve des anecdotes ou des détails curieux comme cette campagne menée par un illuminé qui affirme à qui veut l'entendre qu'il n'y a jamais eu d'armes nucléaires, qu'il s'agirait d'une mystification...

Signalons enfin que les pages de ce livre sont numérotées à l'envers : comme un compte à rebours.

Jean-Louis CHAMPENOIS

Tous aux abris *de Pierre-François Derems. Ed. le dernier terrain vague. 282 pages. 75 F.*

« Elite rose »

de Monique Dagnaud et Dominique Mehl

Quelles sont les origines sociales, les idées politiques et les relations des quelques centaines de personnes qui peuplent les cabinets ministériels du gouvernemént de gauche ? A ces questions, deux sociologues, Monique Dagnaud et Dominique Mehl tentent d'apporter une réponse dans leur ouvrage *L'élite rose.*

Cette « élite » ne se distingue guère de celle qui l'a précédée : elle est masculine à 85 % et issue en grande partie des sommets de l'appareil d'Etat formée à l'ENA ou à Sciences Po. Elle est jeune (40 ans). Sa coloration ? Elle fut acquise pour bon nombre au sein du Parti Socialiste, dans une section syndicale CFDT ou FO de l'ENA ou du ministère des Finances. Voilà pour le rose soutenu, quand au rose pâle il fut donné dans les clubs, comme celui de J. Delors, le club « Echanges et Projets » où l'on côtoyait F. Bloch Lainé, ex-P-DG du Crédit Lyonnais, ou J. Bidegain, P-DG de Saint-Gobain.

Aucun radicalisme donc chez les actuels occupants des ministères. Tous se sont tenus discrètement à l'écart de Mai 1968, seuls quelques-uns ont fréquenté un temps le PSU.

Selon des mœurs traditionnelles qui survivent apparemment aux changements de majorité, la constitution des cabinets ministériels se fait, nous disent les auteurs, selon le jeu des relations personnelles et non selon celui des compétences.

L'enquête publiée par Monique Dagnaud et Dominique Mehl n'apporte aucune révélation. Elle donne seulement de multiples exemples des bonnes vieilles traditions que les nouveaux hommes au pouvoir ont bien vite reprises des anciens.

Gaston DEVAU

L'élite rose *de Monique Dagnaud et Dominique Mehl. Ed. Ramsay. 370 pages. 75 F.*

RÉÉDITION

« Le jeune homme à la trompette »

de Dorothy Baker

Réédité en collection de poche, ce petit livre romance la vie de Bix Beiderbecke qui fut dans les années vingt une vedette de la trompette de jazz, un des rares musiciens blancs qui eut à l'époque l'estime des musiciens noirs.

Beiderbecke apparaît dans ce roman sous le nom de Rick Martin : ***« La seule vérité, en fin de compte, c'est de mener une vie passionnée, même si elle se rebelle et vous frappe au visage »****, dit-il. Sa passion, c'est la musique de jazz. Il l'écoute clandestinement en collant son oreille à la porte des bars réservés aux Noirs. De retour chez lui, il rejoue sur sa trompette ce qu'il a retenu de mémoire. Et le grand jour de sa jeunesse sera marqué par une invitation à venir jouer avec eux que lui lancent ces musiciens noirs qu'il a si souvent écoutés.*

Rick Martin trouve sans mal une place dans un orchestre de danse composé de musiciens blancs. A l'époque le jazz noir n'a pas encore acquis la popularité et pour le jouer, il faut attendre que le chef d'orchestre ait quitté la salle de concert. Rick Martin obtient un compromis, et entre des morceaux de danse, il joue sa musique favorite. Il préférerait jouer avec des musiciens noirs. Mais les barrières raciales sont telles qu'il doit renoncer. Une formation mixte de Noirs et de Blancs mise sur pied pour des séances d'enregistrement de disques n'aura pas de suite.

Un petit livre plein de charme qui évoque quelques aspects de la vie des musiciens de jazz.

Jacques FONTENOY

Le jeune homme à la trompette ***de Dorothy Baker. Coll. Folio. 217 pages. 22 F.***

LIVRES

« Bourgeois et soldats » d'Alfred Döblin

Bourgeois et soldats est le premier des quatre tomes — et le seul publié pour le moment — de *Novembre 1918, une révolution allemande.* Cette œuvre fut écrite entre 1937 et 1939 en France car Döblin, étant juif, avait dû fuir l'Allemagne en 1933.

En 1945, Döblin qui s'installe à Baden Baden essaya de faire publier *Bourgeois et soldats.* Pour ce faire, il prit contact avec les forces d'occupation françaises et américaines. Toutes deux s'opposèrent à sa publication.

Les Américains prétextèrent le manque de papier et les Français la situation en Alsace-Lorraine. En fait, ce fut certainement le rappel des mouvements révolutionnaires qui secouèrent l'Europe au sortir de la Première Guerre mondiale et la description des Alsaciens, loin d'être tous présentés comme d'ardents patriotes français, qui poussèrent les administrateurs franco-américains à refuser la publication de ce livre.

Ce premier tome commence le 10 novembre 1918 et s'achève le 21 novembre avec l'entrée des troupes françaises à Strasbourg. C'est l'armistice, la chute de l'Empire allemand. A Berlin comme en Alsace, où se déroule l'essentiel du roman, l'ancien pouvoir s'effondre. Quel sera le nouveau ? C'est le problème que se posent toutes les couches de la société décrite par l'auteur.

Du côté alsacien, l'arrivée des troupes françaises est imminente, ainsi que le remplacement des autorités allemandes par les représentants de l'Etat français. La bourgeoisie alsacienne espère une passation des pouvoirs en douceur et dans l'ordre, et les dames de la bonne société strasbourgeoise occupent leurs ouvroirs à la confection de drapeaux bleu-blanc-rouge. Pourtant s'est créé un conseil d'ouvriers et de soldats qui organise l'occupation des casernes et du Palais de Justice, même s'il reflète les contradictions politiques de ses membres. Il compte bien sûr des partisans de « *la révolution mondiale* » ; il reçoit le renfort de marins alsaciens qui, enrôlés dans l'armée allemande, se sont révoltés contre le pouvoir impérial et veulent continuer la lutte contre le capitalisme français et ses généraux « *qui ont écrasé la Commune* ». Mais il compte aussi des gens comme Peirotes, social-démocrate majoritaire, nouveau maire de Strasbourg, qui se réjouit de l'arrivée des Français. Peirotes argue de la passivité de la population et de son manque de préparation pour ne pas vouloir la révolution. Les événements lui donnent raison et Thomas, le chef des marins révoltés, constate amèrement : « *Ces social-démocrates* (majoritaires) *sont notre perte, un écran entre le peuple et nous, pires que les bourgeois* ».

Du côté allemand, c'est la débâcle et la division. L'état-major est partagé : la plupart des officiers sont abattus mais les plus clairvoyants comprennent la faiblesse du nouveau gouvernement allemand qui leur demande de lui tendre « *une main secourable* » et la pleutrerie du « *camarade Ebert* » qui a « *la frousse* » du pouvoir. Les « vieux Allemands » installés en Alsace depuis longtemps sont eux aussi divisés : les uns se découvrent une âme de Français car « *le franc français sonnera mieux que la ferraille allemande* » ; les autres rentrent au pays, la rage au cœur, haïssant davantage les membres des conseils de soldats qui les contrôlent à la frontière que les Français qui les chassent. Et à Berlin, pendant que Liebknecht et des dizaines de milliers de personnes rendent hommage aux morts de la révolution, deux petits spéculateurs, symbole de l'ancien régime, supputent leurs chances de s'intégrer au nouveau.

Très touffu, le livre de Döblin met en scène les masses et les individus, les éclairant tour à tour avec sympathie ou ironie.

La sympathie de l'auteur va, elle, sans conteste aux marins révoltés, des « *êtres libres et même fiers, prêts à défendre leurs droits* ». Elle va aussi à tous ces gens « *simples et paisibles* », « *cette foule de petites gens* » qui défilent aux côtés des révolutionnaires et qui se reconnaissent dans la colère exprimée par Liebknecht. L'auteur décrit aussi avec chaleur des individus comme Becker, un jeune soldat allemand, rendu quasi-invalide par une blessure de guerre, et qui, porté à des angoisses métaphysiques, tente néanmoins de recommencer à croire à la vie.

Quant à son ironie, elle n'épargne ni les tenants de l'ancien régime dépassés par les événements, ni les petits-bourgeois profiteurs comme les paysans alsaciens, déjà enrichis par le marché noir, et qui viennent en ville participer au pillage « révolutionnaire » des biens abandonnés par l'ennemi. Elle n'épargne pas non plus les intellectuels berlinois, qui sous le titre pompeux de « Conseil des travailleurs intellectuels » continuent leurs mesquines discussions de salons.

Très riche, la peinture faite par Döblin des hommes et des événements peut sembler un peu déroutante dans les premiers chapitres où se succèdent très rapidement les lieux et les personnages. Mais elle plonge ses racines dans les souvenirs de l'auteur, médecin dans un hôpital militaire en Alsace jusqu'en 1918 puis ensuite à Berlin. Et ce livre constitue une évocation pleine de vie d'une époque rarement évoquée dans les romans.

Sylvie MARECHAL

Bourgeois et soldats *de Alfred Döblin. Ed. Pandora-Textes. 455 pages. 96 F.*

« L'homme transi - Kolyma III »

Varlam Chalamov
L'Homme transi
Kolyma-III

de Varlam Chalamov

Varlam Chalamov a passé 17 ans en Sibérie, à Kolyma, dans l'un des plus terribles camps de concentration de l'époque stalinienne. Il s'agit là du troisième volume de ses souvenirs.

Dans cette région, aux courts étés étouffants et aux hivers interminables où la température peut descendre jusqu'à 50 degrés au-dessous de zéro, les détenus sont vite ravalés au rang de bêtes de somme, épuisés par le froid, le travail dans les mines ou dans la forêt, diminués par la faim lancinante, en butte aux coups, à l'arbitraire de l'administration et à la cruauté des truands qui font régner la terreur parmi *« les droits communs »*, c'est-à-dire ceux qui ont été déclarés *« ennemis du peuple »* par le code stalinien. Ces détenus vivaient *« au milieu des jurons, de la crasse et de la totale indifférence générale ; le gel, ce même gel qui transformait un crachat en glaçon au vol arrivait aussi jusqu'à l'âme humaine ».*

Comme dans les tomes précédents, le livre est découpé en courts récits consacrés chacun à un fait de la vie du camp ou à un détenu. Comme c'est également un récit autobiographique, l'auteur nous retrace sa propre vie au camp dans la période des années 1938 jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, guerre dont la seule conséquence pour les détenus libérables fut de voir leur détention prolongée. On ne libéra personne dans cette période.

L'auteur eut la chance d'être admis dans le corps des aides-soignants, ce qui lui permit d'échapper au sort des *« crevards »*, ceux qui travaillaient dans les mines d'or et qui mouraient comme des mouches. Son procès finalement eut lieu dans le plus pur style stalinien. Il s'en sortit « heureusement » si l'on peut dire, puisque sans l'effroyable sigle « *T* » qui désignait les trotskystes voués aux pires sorts. Chalamov finit par avoir la vie sauve et par échapper aux camps staliniens.

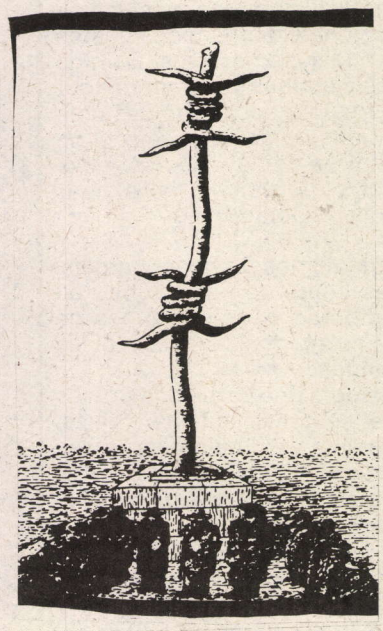

Cette nouvelle série de récits, brefs, dépouillés, d'une précision aiguë, faits par cet homme *« transi »* et désespéré, restitue la réalité des camps staliniens dans toute son horreur.

Marie ANTONIN

L'homme transi - Kolyma III *de Varlam Chalamov. Ed. Maspéro. Actes et Mémoires du peuple. 374 pages. 73 F.*

« Chez l'Espérance »

de Jeanne Cordelier

« Chez l'Espérance », c'est le nom du café qui sert de cadre à ce roman. La clientèle ? Des ouvriers, des retraités, des chômeurs — parfois avec une ardoise. Les conversations ? Banales comme celles qu'on s'attend à entendre dans un bistrot. L'établissement est criblé de dettes, le loyer n'est pas réglé depuis plusieurs mois et la patronne ne sait pas comment elle va payer la bière qui doit être livrée le lendemain.

Il y a Dédé, ancien militant communiste qui s'est engagé dans l'armée par chagrin d'amour et est revenu d'Indochine avec le typhus ; Petrus, Bachir et Bruno, la bande de loubards pas bien méchants ; le vieux Bazoche, gardien du cimetière d'en face ; Lili, la jeune sœur de la patronne. Et puis il y a la patronne elle-même, Simone, une qui n'a pas la langue dans sa poche.

Au fil des pages, on découvre la vie et le passé de tous ces gens. On apprend que Simone est une ancienne prostituée que la vie n'a pas ménagée et qui garde la nostalgie de ce qu'elle appelle « *le temps de sa splendeur* ». Simone crève de jalousie envers sa sœur, une

« pas grand-chose » pourtant, mais insolente de jeunesse et sur laquelle se posent tous les regards masculins.

C'est triste, pas très optimiste, mais l'on s'attache à ces êtres, aux vieux comme aux jeunes, aux résignés comme aux révoltés. Un petit roman populiste traditionnel mais agréable à lire.

Jean-Louis CHAMPENOIS

Chez l'Espérance *de Jeanne Cordelier. Ed. Hachette. 243 pages. 65 F.*

CORSE

Le terrorisme du FLNC et la population corse

□ S'il est certain que les mouvements autonomistes corses expriment un réel mécontentement de la population insulaire, et le succès de l'UPC (Union du Peuple Corse) d'Edmond Simeoni qui a remporté plus de 10 % des voix aux récentes élections à l'Assemblée régionale témoigne de l'écho que rencontrent les idées autonomistes, il est bien plus difficile de mesurer la popularité d'une organisation comme le FLNC, et l'attrait que ses actions terroristes peuvent avoir ne serait-ce que sur une fraction de la jeunesse corse.

Toute la question est de savoir si le nationalisme et le terrorisme corses ouvrent une voie pour l'émancipation d'un peuple, ou si, au contraire, ils ne constituent pas un piège pour les couches les plus pauvres de la population de l'île.

Certes, la Corse a de nombreux problèmes économiques et sociaux, comme sans doute les départements pauvres du Massif central ou de la Bretagne, problèmes qu'aggrave encore l'insularité et donc en particulier le coût du transport de tous les approvisionnements.

Par ailleurs les ouvriers sont relativement peu nombreux en Corse, et d'ailleurs pas toujours corses (comme les ouvriers maghrébins des grands domaines de la côte est). C'est aussi un département dont la population comprend, à côté de ses paysans modestes ou vraiment pauvres, une petite bourgeoisie et une bourgeoisie aisée, voire une élite qui occupe de nombreuses places au sein de l'appareil d'Etat français, y compris dans ses plus hautes sphères.

Or, même lorsque des mouvements nationalistes terroristes s'appuient sur un mécontentement réel de la population, même lorsque le radicalisme de leur langage attire une partie plus ou moins révoltée de la jeunesse (et en Corse ce radicalisme de langage semble s'arrêter à un « Francesi Fora » — « Français dehors » — plus susceptible d'attirer ceux qui voudraient prendre la place du pharmacien ou du vétérinaire continental que les couches vraiment laborieuses), cela n'en fait pas pour autant des porte-parole des déshérités.

Les organisations nationalistes comme le FLNC ignorent les classes sociales. Et tout naturellement elles sont amenées à servir les couches les plus favorisées de la population corse, qui s'approprieraient la meilleure part lors d'un éventuel succès. D'autant plus que le terrorisme est une forme de lutte qui par nature échappe au contrôle de la population, quand, en la circonstance, il n'échappe pas au contrôle du FLNC lui-même !

Le nationalisme du FLNC peut sans doute lui permettre d'obtenir une certaine sympathie populaire, qui reste d'ailleurs à vérifier. Mais au meilleur des cas, sa politique et son type d'action ne peuvent aboutir qu'à un certain contrôle régional ou à un pouvoir anti-démocratique à l'image du mouvement qui lui aurait donné naissance entre les mains exclusives d'une élite.

Quand la droite reproche à la gauche de ne pas faire mieux qu'elle

□ Après la dernière vague d'attentats en Corse, et malgré les mesures prises par le gouvernement (dissolution du FLNC, remplacement de deux responsables de la police de l'île, nomination en tant que commissaire de la République du spécialiste de l'anti-gang Broussard), la droite s'est empressée d'en rendre responsable la faiblesse du gouvernement de gauche.

Et la voilà qui lui reproche pêle-mêle l'amnistie des leaders corses emprisonnés, la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, la création de l'assemblée régionale... *Le Figaro* du 6 janvier va même jusqu'à accuser le gouvernement de pousse-au-crime parce que Defferre avait affirmé la veille, à la télévision, qu'il pourrait discuter avec les nationalistes corses : **« Il invite gentiment les tueurs à venir prendre le thé place Beauvau... »**

Il faut dire que, surtout dans une période de préparation de campagne électorale comme actuellement, tous les moyens sont bons, même ceux qui ne tiennent pas debout. Car enfin ce n'est pas depuis que la gauche est au pouvoir ou depuis qu'elle a aboli la Cour de sûreté de l'Etat que date la violence en Corse. Les événements d'août 1975 où trois gendarmes avaient été tués (deux à Aleria et un à Bastia quelques jours plus tard) se sont produits alors que Giscard était président de la République et Chirac Premier ministre.

En fait s'il y a une critique que l'on puisse faire au gouvernement de ce point de vue-là, c'est seulement d'avoir prétendu que tous les problèmes allaient être résolus du seul fait de son arrivée au pouvoir. Car il n'a rien fait qui puisse un tant soit peu résoudre les problèmes, si ce n'est d'avoir donné à la Corse le droit d'élire une assemblée régionale donnant des postes à quelques notables. Comme les élections venaient de tout faire pour la carrière des politiciens de gauche, ceux-ci se sont imaginé que les élections pouvaient faire tout pour la Corse !

Mais les bonnes paroles, les bouts de papier que l'on enfourne dans des urnes ne remplacent ni les actes, ni les crédits.

Alors une partie des Corses se sentent peut-être floués, comme une bonne partie des travailleurs se sentent aujourd'hui floués par la gauche.

Le terrorisme du FLNC ne sert en rien les intérêts des masses populaires, mais c'est en partie à cause du mécontentement de celles-ci qu'il peut attirer des jeunes à lui, rencontrer peut-être un certain écho dans la population. Si responsabilité il y a de la part du gouvernement dans les événements de Corse, ce n'est sûrement pas dans le fait de ne pas avoir été assez répressif, mais dans celui de n'avoir rien proposé d'autre pour pallier le mécontentement qu'une assemblée de notables de plus.

Paris-Alger-Dakar :

Les bolides sandwichs

Il n'est plus guère possible ces jours-ci d'ouvrir la radio ou la télé sans entendre les toutes dernières nouvelles du Paris-Alger-Dakar. Ou plutôt du Alger-Dakar, car le rallye ne commence véritablement qu'en Afrique. C'est là que l'on trouve les routes défoncées, les dangereux nids-de-poule, la poussière aveuglante, les mille et un dangers des pistes des pays sous-développés. Une véritable aubaine pour le cirque des sables ! Seuls les camps de manœuvres de l'armée, les chemins labourés par les chenilles de chars peuvent encore rivaliser avec les pistes africaines. C'est du reste dans deux camps militaires qu'eurent lieu les premières épreuves du rallye.

La simple participation à cette course revient, paraît-il, au moins à 200 000 F par concurrent, voyage retour non compris ; rien que les droits d'inscription montent déjà de 10 000 à 30 000 F. Et ces droits d'inscription peuvent être doublés pour les concurrents qui refuseraient d'affubler leur engin de publicités visibles pour Texaco, *L'Equipe...* et autres sponsors.

Quant à l'affichage des publicités pour les deux organisateurs, Europe n° 1 et *Le Point,* il est tout simplement obligatoire : le règlement fixe même le nombre minimum de panonceaux à la gloire de ces deux organisateurs qui doivent figurer sur chaque type de véhicule... Au minimum bien sûr, les concurrents étant laissés libres d'en mettre plus.

Et c'est cette riche caravane publicitaire accompagnée de caméras de télévision, de camions d'assistance technique, d'équipes soignantes, qui doit traverser sur les chapeaux de roues les plus misérables villages d'Afrique, des régions qui ne voient parfois de médecin qu'une fois l'an, au milieu des gaz d'échappement du Paris-Dakar. L'an dernier, deux habitants de villages africains ont trouvé la mort, renversés par ces bolides. Un pilote aussi est mort : il continuait la course en ne conduisant plus que d'une main, étant tombé dix fois le jour précédant son accident mortel, mais les organisateurs n'avaient pas jugé bon de lui demander de se retirer de la course. Il devait avoir tous les badges publicitaires réglementaires...

Quant à la valeur sportive de l'opération, il est plus difficile de s'en faire une idée : ne serait-ce que parce qu'à l'arrivée de la première étape algérienne, à Touggourt, les chronomètres n'étaient pas arrivés à temps sur place pour chronométrer les arrivées. Qu'à cela ne tienne, les panneaux Europe 1 et *Le Point* sur les machines avaient été soigneusement dépoussiérés pour être visibles des caméras conformément à l'un des articles essentiels du règlement : l'esprit de la course était sauf.

Cosmos 1402 ne répond plus de rien !

Un satellite espion soviétique est en perdition dans l'espace et risque de s'écraser sur terre. Il contient une pile atomique qui fournit de l'énergie à un radar qui surveillait les mouvements des navires de guerre américains et qui devait servir au système propulsif pour amener le satellite sur une orbite plus haute. Or le mauvais fonctionnement de Cosmos-1402 semble avoir empêché l'URSS de procéder à cette manœuvre.

On ne sait dans quelle région du monde, les restes de Cosmos-1402 vont retomber. Faudra-t-il employer les grands moyens contre ce satellite-espion, et le descendre à coups de missiles ? Comme l'indique le dessin ci-dessous, les officiels américains s'interrogent.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 46-450.